FRC 1091

CORPS LÉGISLATIF.

Case FRC 13812

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

RAPPORT

FAIT

PAR J. CH. BAILLEUL,

Sur la conjuration du 18 fructidor an 5,

AU NOM D'UNE COMMISSION SPÉCIALE,

Composée des représentans du peuple CHAZAL, POULLAIN-GRANDPREY, LUMINAIS, GAY-VERNON, BAILLEUL, JEAN DEBRY & HARDY.

Séance du 26 ventôse an 6.

Beaucoup de tentatives ont été faites pour rétablir le trône .... rien n'a découragé les royalistes.

Déclaration de DUVERNE DE PRESLE, agent du prétendu roi.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Vous avez chargé une commission de faire un rapport sur la journée du 18 fructidor an 5. Je viens en son nom vous présenter le résultat de son travail & de ses recherches.

THE NEWBERRY LIBRARY

L'hiſtorique des faits qui ont précédé & accompagné cette journée, prouveroit la néceſſité des meſures qui furent priſes alors : mais votre commiſſion croiroit avoir mal ſaiſi votre intention, ſi elle ſe préſentoit pour apporter des preuves, pour fournir des juſtifications. Vos réſolutions ne furent pas proviſoires, & l'incertitude n'accompagna point ces actes bien plus indulgens qu'ils ne furent ſévères, dans une cataſtrophe où les victimes déſignées prévinrent par leur courage & leur dévouement les attaques des conſpirateurs, & déjouèrent la conjuration.

On ne cherche point à prouver la lumière. On analyſe les parties dont elle ſe compoſe ; on obſerve ſes accidens, on démontre ſes propriétés ; c'eſt ainſi que nous remonterons aux premiers mobiles de la conjuration, que nous ſuivrons ſa marche, ſes développemens, & que nous apprécierons ſes effets. L'expérience du paſſé eſt la plus puiſſante leçon pour l'avenir, & vous avez voulu préſenter à la réflexion tous les faits épars qui conſtituent, ſous le rapport de l'attaque & de la défenſe, un événement ſur lequel eſt irrévocablement fondée l'exiſtence de la République.

Votre commiſſion ſe fût acquittée plutôt du devoir que vous lui avez impoſé ; mais de nouvelles pièces ſucceſſivement découvertes, & dont des meſures de police empêchoient l'entière communication, nous ont arrêtés juſqu'à ce moment : nous n'euſſions pas fait en quelques jours un travail qui eût exigé un temps bien plus conſidérable pour être digne de ſon objet, ſi l'approche des aſſemblées primaires & électorales ne nous eût fait ſentir l'indiſpenſable néceſſité de mettre ſous les yeux des citoyens le tableau des intrigues qui préparèrent les opérations des dernières aſſemblées, & des crimes qu'ont enfantés de mauvais choix, afin de les prémunir contre de nouvelles trames.

Si votre commiſſion n'a pu donner à ſon travail le degré de perfection dont il étoit ſuſceptible, & que ſon importance exigeoit, au moins elle a recueilli tous les faits connus

jusqu'ici, en n'admettant toutefois que ceux dont elle pouvoit garantir l'authenticité.

BEAUCOUP DE TENTATIVES ONT ÉTÉ FAITES POUR RÉTABLIR LE TRÔNE .... RIEN N'A DÉCOURAGÉ LES ROYALISTES, a dit un agent du prétendu roi.

Ce témoignage devroit être le texte de toutes nos pensées, la mesure de toutes nos observations. L'on concevra mal les événemens de la révolution, quels qu'ils soient, tant qu'on n'aura pas fait la part des royalistes: plus ou moins, ils ne sont étrangers à aucun. Auteurs sans réserve de tous les maux de l'intérieur, ils le sont encore de la guerre étrangère; guerre cruelle, terrible, mais qui a valu aux républicains la gloire & la puissance, tandis qu'elle n'a laissé à ses provocateurs que l'infamie & la dispersion.

Ils conspiroient ouvertement avant le 10 août; mais qui peut déterminer jusqu'à quel point, souples à prendre tous les masques, ils se sont mêlés à l'exagération qui a caractérisé l'esprit public avant le 9 thermidor, en faisant dégénérer cet enthousiasme, cette exaltation même, si nécessaires dans de telles circonstances, en un délire atroce, dont les excès alloient bientôt leur fournir de nouvelles armes?

Malheureusement nous n'avons jamais bien connu le foyer de ces machinations, & la main qui leur imprimoit le mouvement. Tout ce que nous savons de positif, c'est que le gouvernement anglais a constamment payé des agens de désordres & de crimes.

Au moins le royalisme n'osa se montrer sous ses couleurs depuis le 10 août jusqu'au 9 thermidor; & ceux de ses vils sectaires, qui, dans des temps malheureux, ne s'étoient pas coiffés d'un bonnet rouge pour faire du patriotisme sur les places publiques, donnèrent par-tout, & sur-tout dans les prisons, l'exemple de la plus rampante bassesse.

Le 9 thermidor sauva la République; il est une des époques les plus glorieuses de la Convention nationale.

Dans cette journée mémorable tomba un gouvernement atroce: malheureusement rien ne lui fut substitué, que la

desir de fermer toutes les plaies ; sentiment bien louable, mais qui, n'ayant pas été régularisé, limité dans ses effets, a été le germe de tous nos maux ultérieurs.

Des souvenirs trop récens, des craintes, des soupçons ; la force des choses, plus puissante que celle des hommes ; des prétentions même de la part de gens qui n'en devoient plus avoir & devoient être satisfaits ; la dissémination des pouvoirs, que l'on crut nécessaire après une concentration si funeste ; tant de passions diverses furent cause qu'on ne s'arrêta à aucun plan, & qu'on marcha à l'aventure.

L'ombre terrible du gouvernement révolutionnaire planoit encore sur la France : mais à mesure qu'elle se dissipoit, comme on n'avoit présenté aux esprits aucun point fixe de réunion, tous les élémens se confondirent, toutes les volontés voulurent prévaloir, & prévalurent en effet ; le gouvernement étoit par-tout & nulle part : alors il exista une véritable & grande anarchie ; car l'arbitraire constitue le despotisme, & l'anarchie naît de la contrariété dans les volontés & les principes. Dans un tel chaos d'idées, de prétentions & d'intrigues, le royalisme ne s'oublia point : avant prairial, il ourdissoit des trames & provoquoit des vengeances. Tel citoyen qui, dans ces journées de deuil, en marchant au secours de la Convention nationale, osa s'élever contre tout sentiment de réaction & de vengeance, fut traité de *jacobin*. On préludoit déja à l'usage affreux que l'on devoit faire, par la suite de cette dénomination.

Les malheurs de prairial déterminèrent la direction que depuis un certain temps les royalistes essayoient de donner à l'esprit public. Inspirer une haine profonde contre les Jacobins, comprendre sous ce nom tous les citoyens qui ont montré des sentimens républicains, & dont le dévouement a été & peut être utile au peuple ; voilà le système dont jusqu'à présent ils ne se sont point départis.

La République succomboit sous leurs efforts ; la victoire de vendémiaire arrêta, suspendit pour quelques instans les étreintes perfides qui devoient l'étouffer.

Nous ne retracerons point à vos yeux tout ce qui précéda cette journée fameuſe, & nous ne ferons pas aux royaliſtes l'honneur de diſcuter leurs dénégations, que d'ailleurs ils n'ont jamais ſoutenues avec trop d'opiniâtreté.

Nous ferons ſeulement quelques obſervations qu'on ne peut trop répéter.

Les hommes qui figurèrent dans la conjuration de vendémiaire, repréſentans du peuple, membres des tribunaux & des adminiſtrations, meneurs de ſections, journaliſtes, ſont les mêmes qui conjuroient en fructidor dernier.

Le menſonge, l'outrage, la calomnie, furent les moyens des royaliſtes, & leurs organes furent ces infames journaux que nous retrouverons à toutes les époques malheureuſes de la révolution.

Le crime de cette révolte ne fut point dans l'intention d'un grand nombre de citoyens qui y prirent part, & même qui furent victimes; ils furent armés, & on les fit marcher ſous prétexte qu'ils étoient perdus, s'ils ne ſe défendoient contre ce qu'on appeloit les Jacobins.

Cette journée épouvanta les royaliſtes, & ne les terraſſa point, parce qu'un mal-entendu, des bruits & des défiances adroitement ſemés détournèrent l'attention des républicains, paralysèrent la Convention nationale, & laiſsèrent entrer dans le Corps légiſlatif les principaux conjurés.

Le ſyſtême de cette conjuration étoit d'agir par le maſſacre: une correſpondance & des émiſſaires avoient préparé ſur les points principaux de la République tous les moyens d'action qui devoient être employés après l'extermination de la Convention nationale & des plus zélés républicains.

Nous ne ſommes point entrés dans les détails connus de cette conjuration, que nous ne devions rappeler au Conſeil que pour conſerver le fil des événemens: mais nous allons maintenant dévoiler l'un des plus puiſſans reſſorts des conjurés, ignoré juſqu'à ce jour; l'expoſé que nous al-

lons faire, nous conduira, par une ſuite de trahiſons non interrompues, juſqu'au 18 fructidor.

Vous avez vu cette aſſertion dans les pièces du procès de la Villeurnoy.

« Le roi deſire avoir des éclairciſſemens plus étendus ſur » la connexion que ſes agens, dans une lettre du 25 mai » 1796, lui ont annoncée avec une des deux principales » armées, & dans *l'aſſociation* qui paroît formée depuis » peu, & que vous ne faites qu'indiquer dans votre nouvelle » lettre. Sa majeſté deſire l'envoi du député qui paroît être » en meſure de ſe rendre auprès ou à portée d'elle. »

Eloignés des armées, pénétrés d'admiration pour tant de faits héroïques & de reconnoiſſances pour leurs auteurs; hors d'état d'obſerver ces petites indiſcrétions, ces précautions ſoutenues dont l'oubli momentané décèle les projets d'un homme qui médite un grand crime; on n'oſoit ſuppoſer quelque réalité à une telle aſſertion, on écartoit juſqu'au ſoupçon, de peur d'être injuſte & tout-à-la-fois coupable de la plus noire ingratitude.

Cependant le temps, qui révèle tout, a enfin levé le voile qui couvroit ce myſtère.

Un homme qui devoit toute ſa fortune à la révolution, ſergent d'artillerie, puis commis dans les bureaux de la guerre ſous l'ancien régime, place qu'il fut obligé d'abandonner par les dedains qu'il eſſuya; commandant de bataillon, puis général d'armée dans la guerre de la révolution, Pichegru fut conſtamment un traître: il n'employa de ſes talens que ce qu'il en falloit pour conſerver ſon crédit & tromper les regards; il ne conſervoit ſon crédit que pour être utile au parti des émigrés, & ſe rendre fameux en exécutant un projet qu'il n'a jamais perdu de vue (A).

Il n'entra dans la Hollande que parce qu'il y fut forcé par les repréſentans du peuple. Dès cette époque des officiers diſtingués le pénétrèrent, & n'ont depuis ceſſé de le regarder comme un homme indigne de toute confiance. En effet, un nommé Montgaillard, aventurier, agent de

contre-révolution, annonça, dès le moment de cette invasion, aux généraux Clairfayt & Mack, les dispositions où étoit Pichegru de les servir. Un jeune homme de Bordeaux, aide-de-camp du général Thierri, se fit prendre dans une petite affaire auprès de Tournay, & fit les mêmes ouvertures à deux officiers de l'état-major Frossard & Ondonnell.

Votre commission ne s'est point dissimulé quelles objections on pouvoit tirer des vraisemblances contre ce premier fait; mais toutes les vraisemblances doivent céder à des faits positifs attestés par des hommes dont les témoignages ne peuvent être décemment révoqués en doute, sur-tout lorsque, donnés à des époques & dans des lieux différens, ils se trouvent parfaitement conformes (B).

La trace de ces premières ouvertures se perd & ne se retrouve qu'en floréal de l'an 3, qui répond au mois de mai 1795 : alors de nouvelles propositions furent faites. Au mois d'août de la même année, Condé autorisa ce Montgaillard, dont nous venons de parler, à continuer les démarches auprès de Pichegru (1) : en conséquence il jeta pour cette mission les yeux sur deux individus nommés *Fauche-Borel* & *Courant* :

Le premier, prenant le titre d'imprimeur du roi, à Neufchâtel, homme fanatique de la royauté, ayant peu d'esprit, mais plein de zèle & d'enthousiasme;

Courant, aussi de Neufchâtel, homme à ressource, jadis pendant quatorze ans au service de Frédéric, en qualité d'espion.

Ces deux ambassadeurs de la trahison arrivent à Altkirch, où étoit le quartier-général de Pichegru, le 26 thermidor, répondant au 13 août. Après toutes les précautions nécessaires pour parvenir à s'entendre, après avoir fait à Pichegru les promesses les plus brillantes, ils lui demandent de livrer à Condé la ville d'Huningue, d'arborer le drapeau blanc, de proclamer le roi dans son camp,

(1) Pièces trouvées dans le porte-feuille de d'Entraigues.

& que, réuni à l'armée de Condé, il marche sur Paris.

Pichegru ne goûta point ce plan : « Je ne ferai rien » d'incomplet, dit-il ; je ne veux pas être le troisième » tome de la Fayette & de Dumouriez. Je connois mes » moyens : ils ont leur racine, non-seulement dans mon » armée, mais à Paris, dans la Convention, dans les dé- » partemens, dans ceux des généraux qui pensent comme » moi (& c'étoit environ trente-six jours avant la journée » de vendémiaire qu'il parloit ainsi). La France ne peut » exister en République, continue-t-il ; mais il ne faut » commencer la contre-révolution que lorsqu'on sera » certain de l'opérer *sûrement & promptement*. Voilà ma » devise.

» Le plan du prince (c'est toujours Pichegru qui parle), » le plan du prince ne mène à rien ; il seroit chassé » d'Huningue en quatre jours, & je me perdrois en quinze. » Mon armée est composée de braves gens & de coquins : » il faut les séparer & lier tellement les premiers par une » grande démarche, qu'ils n'aient plus la possibilité de » reculer, & ne voient plus leur salut que dans le » succès.

» Pour y parvenir, j'offre de passer le Rhin où l'on » me désignera, le jour & à l'heure que l'on voudra me » fixer, avec la quantité de soldats de toutes armes que » l'on déterminera.

» Avant de marcher, je mettrai dans les places fortes » des officiers sûrs & pensant comme moi ; j'écarterai » les *coquins*, & leur position sera telle, qu'ils ne pour- » ront se réunir.

» Une fois au-delà du Rhin, je proclame le roi, j'ar- » bore le drapeau blanc ; le corps de Condé, l'armée de » l'empereur s'unissent à moi, nous repassons le Rhin, » nous marchons en avant, tous mes moyens se dévelop- » pent, & en quatorze jours nous sommes à Paris. »

Eh combien le crime de ce traître inspirera plus d'horreur, quand, avec la plus atroce persévérance, nous allons

le voir, jusqu'à sa déportation, coopérer à tous nos malheurs avec une perfidie sans exemple !

Heureusement ce plan, qui n'eût pas réussi, mais qui sûrement eût amené de grands maux, tomba dans l'oreille de ce qu'on appelle un prince, & un prince de Condé, c'est-à-dire, d'un être qui, selon ses propres créatures, les agens & les adorateurs de la royauté, « n'a de Condé que le » nom ; mais qui, sur tout le reste, est le plus petit des » hommes, sans moyens comme sans caractère, environné, » dominé par des hommes les plus médiocres, les plus vils, » quelques-uns les plus pervers. »

Condé vouloit avoir à lui seul la gloire de la contre-révolution. D'après le plan de Pichegru, il falloit la partager avec les Autrichiens : en conséquence, Condé rejeta complétement ces offres ; mais ses partisans en furent indignés. Plus de neuf mois après, un baronne de Reich, autre intrigante qui tenoit à l'étranger la correspondance des émigrés, écrivoit à l'émigré Klinglin. « Il est » fâcheux que Condé n'ait pas voulu, au 18 août, ce qui » étoit si facile pour lors, & qu'il n'ait pas même pesé une » si grande responsabilité, qui, j'en suis fâchée pour lui, » peut lui laisser de cruels soucis tout le temps de sa vie, » si nous ne perçons pas », c'est-à-dire, si les Autrichiens n'entrent pas en France.

C'étoit, comme je l'ai déjà observé, environ trente-six jours avant vendémiaire, que ces moyens de Pichegru avoient leur racine à Paris, dans la Convention, dans les départemens : il est donc évident qu'il étoit lié à tous ces mouvemens, & que cette trame dut être un encouragement puissant, & même une raison absolue de détermination.

La République ayant été victorieuse, il est probable que la correspondance & les pourparlers furent interrompus quelques instans ; mais, dès le mois de novembre, la trame avoit repris toute son activité (1).

(1) Tous les faits relatifs à Pichegru sont extraits de la cor-

Des communications très-suivies existoient de l'intérieur avec les émigrés, Condé & les généraux autrichiens, notamment Wurmser, la Tour, le prince Charles, & Klinglin, émigré, général major de l'armée autrichienne, chargé de la correspondance secrète.

Plusieurs points sur le Rhin servoient habituellement à ces communications, tels que Barlenheim, Habsheim, Germsheim, Eschau, &c....

Elles étoient envisagées sous deux rapports, la correspondance militaire & la correspondance politique.

La correspondance militaire comprenoit tout ce qui étoit espionnage relatif à la position de nos armées; les Autrichiens en faisoient les frais.

La correspondance politique comprenoit tout ce qui tient aux moyens d'intrigue, aux soulevemens intérieurs, en un mot à la contre-révolution; Wickam faisoit les fonds de cette partie.

Les principaux agens dans l'intérieur étoient un nommé Demougé, de Strasbourg, ami intime de Pichegru; il tenoit la correspondance & l'espionnage: Fauche-Borel & Courant, ces deux Neufchâtelois, les mêmes qui, huit mois auparavant, avoient été envoyés à Pichegru par Montgaillard; Fauche étoit à-la-fois agent de Condé & de Wickam; tous deux étoient les voyageurs intermédiaires. Un nommé Chembé, de Colmar, le même qui fut député au Corps législatif en germinal de l'an 5, étoit spécialement chargé de donner des renseignemens sur l'état des magasins, sur la position & le mouvement des troupes républicaines.

Les agens extérieurs étoient l'émigré Klinglin, une baronne de Reich, Montgaillard & un baron de Witerbach.

Condé tenoit toujours à la gloire de faire seul la contre-

---

respondance trouvée le 2 floréal an 5, dans les fourgons de Klinglin, général major de l'armée autrichienne, et chargé de la correspondance secrète de cette armée.

révolution, ainſi qu'à ſon plan, avec cette différence qu'il demandoit qu'on lui livrât Strasbourg au lieu d'Huningue, qu'il avoit déſigné d'abord ; & il y tenoit ſi opiniâtrément, que Demougé, dans une lettre au général Klinglin, dit : « Je ſens, comme vous, qu'il eſt impoſſible » que Condé aille ſans Wurmſer ; par conſéquent il faut » que vous ſoyez inſtruit de tout : mais j'exige que tout » ce que je vous dirai reſte inviolablement entre vous, » Wurmſer & la Tour ».

Demougé craignoit de déplaire à ſon prince.

Pichegru ne cède point, & trouve toujours le plan mauvais ; il perſiſte dans le ſien, ou plutôt il n'en a plus. Il eſt prêt à profiter des circonſtances ; ſeulement il travaille avec ardeur à les faire naître telles qu'il les deſire.

Il ſe réunit fréquemment aux conſpirateurs ; il va chez eux ; il y mange ; il les reçoit chez lui. Il eſt précautionneux, adroit, pour éviter le ſoupçon ; tantôt c'eſt à la ville, tantôt à la campagne, & le temps le plus affreux ne l'arrête point quand il s'agit de conférer avec les agens des émigrés & de la royauté.

Il fonde ſes eſpérances ſur le mécontentement de l'armée, ſur ſon dénuement, ſur l'impoſſibilité où eſt le gouvernement de venir à ſon ſecours, d'après la pénurie des finances. Pour affermir ſes idées & celles de ſes amis, il paſſe en revue les moyens & les opérations du gouvernement. L'emprunt forcé ne rentre point ; même il donne lieu à un mécontentement & à des ſcènes qui lui paroiſſent utiles & d'un bon augure. Les biens de la Belgique ne produiront rien ; les contributions ne ſont pas payées ; les inſcriptions perdent quarante pour cent ; le crédit eſt anéanti ; il eſt dû deux milliards aux fourniſſeurs ; les ſoldats ne veulent plus recevoir de papier.

L'armiſtice fournira de nouveaux moyens pour ce qu'il appelle la *bonne cauſe*. Il déſorganiſera les armées, il donnera le temps de travailler l'eſprit des officiers & ſoldats. La trêve expirant, nouveau ſujet de mécontentement pour le

ſoldat, à qui l'on fera entendre que ſi le gouvernement n'a pas fait la paix, c'eſt qu'il ne l'a pas voulu.

La première réquiſition fera d'abord volte-face; les canonniers départementaires, redevenant ſimples volontaires, maudiront la nation; & cela fait, ſelon le calcul de Pichegru, quinze mille hommes aliénés de la République. Par la nouvelle compoſition qui devoit ſe faire au mois de février 1795, pluviôſe de l'an 3, quantité d'officiers devoient être réformés; autant de mécontens; & nouveau Monck, il comptoit ſur le choix de ceux que l'on devoit conſerver, & que pendant la trêve on auroit le temps de travailler (C).

Il indique à l'ennemi, notamment à Condé, les poſitions qu'il doit tenir; il approuve, il critique celles qu'il prend; ſi quelque événement oblige à plus de circonſpections, il lui défend de ſe rapprocher, pour ne pas éveiller le ſoupçon, & détermine les placemens convenables de ſes troupes. Il annonce la force de ſon armée, & promet de donner toutes les notions de ce genre. Il déſigne lui-même à Condé, Demougé comme l'intermédiaire qui lui eſt le plus agréable; il revient ſans ceſſe à ſa première idée. Il ne veut point de tentative partielle ſur Strasbourg, & il donne ordre à Fauche-Borel, qui devoit être auprès de Condé le 13 janvier 1796, 24 nivôſe an 4, de détourner tous *ces conſeils biſcornus* dont on lui remplit la tête. Il veut toujours que les choſes en ſoient au point qu'il puiſſe mettre ſon armée à la diſpoſition du prétendu roi. Il n'eſt point d'avis d'aventurer un éclat, qu'il ne ſoit plus ſûr encore des autres chefs & des officiers; « car, ſans cela, dit-il, » les ſoldats, quoique dégoûtés, tergiverſeroient. Du reſte, » ajoute-t il, on ne peut croire que je ne faſſe pas ce qu'on » deſire de moi: le gouvernement me déteſte; je me pro- » nonce tous les jours, & même trop, contre les *gueux*; je » ne dois attendre que des perſécutions, & peut être pis » encore. Vous voyez donc que je ſuis perſonnellement » intéreſſé à une choſe que mon opinion preſcrit, & que » mon cœur deſire; qu'ayant conduit l'entrepriſe auſſi loin

» qu'elle l'eſt, je ſaurai, ſans doute, auſſi ſaiſir le moment » favorable tel qu'il le faut pour ne pas manquer le coup ».

Il acceptoit des agens de la main des émigrés, parce que *ceux-là étoient sûrs*. Demougé, Fauche-Borel & autres, plaçoient, diſent-ils, ſous ſes auſpices, dans l'armée, des meneurs qui *travailloient de leur mieux*.

Il corrigeoit de ſa main les écrits corrupteurs que les agens royaliſtes ſe propoſoient de diſtribuer à l'armée; il indiquoit ceux qu'il convenoit de faire; & lorſque des ſoldats, dans la bonne foi de leur civiſme, venoient lui dénoncer ces écrits contre révolutionnaires qu'on ne ceſſoit de jeter aux avant-poſtes, & notamment un *dialogue entre trois grenadiers*, il en plaiſantoit avec les agens du prétendu roi, & recommandoit de renvoyer *la balle* à ces braves militaires, en faiſant de nouvelles diſtributions.

Ce fut Pichegru qui approuva que l'on mît au bas de l'un de ces écrits, intitulé, *deuxième entretien des grenadiers*, cette note: « Citoyens, je vous envoie un échan- » tillon de l'écu du roi, donné au priſonnier: quoique ci- » devant, il n'eſt mal venu nulle part. »

En effet des anciens ſix livres devoient accompagner ces paquets adreſſés à des militaires & à des corps-de-garde de cantonnemens: un maître des poſtes de l'armée, *très-bon*, & quelques affidés, s'étoient chargés d'aider cette opération. Une autre fois c'étoit des pièces de 24 ſous enveloppées dans des bandes d'aſſignats.

Il ne ſe contente point de ſe lier, de conſpirer avec les eſpions de la royauté; il les prend ſous ſa ſauve-garde, & promet d'avouer au beſoin Demougé pour ſon agent général, au moyen d'une correſpondance ſimulée, d'où il réſultoit que, par ſes relations avec les ennemis, il ſervoit les intérêts de la République.

En même temps qu'il fait faire *des complimens* à Wurmſer, il s'éloigne de l'armée pour ne pas prêter le ſerment de haine à la royauté; il attend l'effet que produira ce ſcandale pour juger de ſon influence & du progrès

de ses trames sur l'esprit des soldats, ce qui lui vaut *l'estime* de la baronne de Reich.

Enfin, quand ce traître parle des républicains, il ne les nomme jamais que des noms les plus odieux; il fait son possible pour être détesté du gouvernement, qui ne pourra l'inculper, & qui n'agiroit pas contre lui sans qu'il fût l'en faire repentir; il pense que sa destitution que l'armée lui est entièrement dévouée, & que ce seroit le moment de la crise.

Il reçoit des lettres de Wikham, qui lui en écrit de *fort polies*, & qui lui envoie *deux mille louis* dont on a besoin pour de hauts projets qu'on ne confie pas à tout le monde.

Quelque profondément dissimulé qu'on soit, il n'est cependant pas possible de faire constamment bien une chose, avec l'intention déterminée d'arriver précisément à ce qui lui est contraire. Il s'éleva des nuages sur la conduite de Pichegru. Il sentit que l'un des plus sûrs moyens pour lui étoit de payer d'effronterie. Les émigrés en frémirent; ils firent des observations: Pichegru n'en fut que plus convaincu de la nécessité d'un voyage à Paris, sans quoi les soupçons alloient se convertir en preuve; & dès qu'il se fut assuré qu'il n'y avoit pas encore de danger à se rendre auprès du gouvernement, sa résolution fut prise. Il fit entendre même qu'il parleroit à ce qu'il appeloit *sots gouvernans* si haut, qu'il leur en imposeroit.

Demougé lui offrit des fonds pour ce voyage. Pichegru, en lui répondant, salua cordialement M. de Précy, présenta ses respects au prince de Condé, & accepta les fonds que Fauche-Borel, attendu avec impatience, devoit apporter. D'ailleurs l'intention de Pichegru, disent ses confidens, étoit de se mettre en mesure avec la capitale pour que l'explosion se fît au même instant. Il devoit communiquer aux meneurs les dispositions de son armée, & se faire rendre compte des leurs.

Ce voyage inſpira de cruelles inquiétudes : mais Demongé, après une nouvelle entrevue dans *ſon cabinet* avec Pichegru, aſſure à Wurmſer qui craint, à Condé qui déſeſpère du ſuccès de l'entrepriſe, à la baronne de Reich qui implore l'aſſiſtance divine, qu'ils ne doivent point s'alarmer ſur la démarche de Pichegru, qui eſt *un homme bien extraordinaire par ſa prudence*; il leur annonce même que lui Demongé *eſt ravi, parce que Pichegru a accepté des fonds, que Pichegru eſt probe, & que ce n'eſt pas* POUR RIEN FAIRE QU'ON OSE ACCEPTER AINSI.

Cependant il ne partit point ſans laiſſer à ſes fidèles des paroles de conſolation & des conſeils : il les raſſura d'abord ſur ſon voyage ; enſuite : « Je n'écris à perſonne, dit-il, » malgré le deſir que j'en ai, & la ſatisfaction que cela » me donneroit : mais je ſuis homme d'honneur ; je cherche » le plus grand bien, ſans pouvoir nominativement m'en- » gager à telle ou telle opération, puiſque tout dépend » des circonſtances que je calcule. Si dans la minute je » pouvois faire changer les choſes à l'avantage du roi que » je révère, & des infortunés qui défendent une cauſe ſi » ſacrée, je n'héſiterois pas un moment. Dites-leur que ſi » les Autrichiens épauloient bien Condé, je ne vois pas » comment alors, dans tous les cas, les ſuccès peuvent » être douteux. A Paris je verrai les Cinq ; là je ſaurai » de quoi il tourne. Je ne leur mâcherai pas le mot, & » les différentes conférences où j'apprendrai leurs vues & » leurs reſſources, m'éclaireront probablement ſur la véri- » table détermination de ma conduite pour le plus grand » bien de la choſe.

» Mais ce que je réitère bien poſitivement, c'eſt qu'il » eſt du plus grand intérêt pour les Autrichiens & Condé, » de ne pas lever cette trêve arbitraire & illimitée, qui » a déja fait le plus grand mal aux Français, qui a épuiſé » leurs magaſins de ſiège, augmenté la pénurie, & qui » met chaque jour le comble au dégoût du ſoldat.

» Le gouvernement français levera néceſſairement la trêve

» le premier. Ne perdez pas une minute ; après les dix » jours de grace, tombez sur les nôtres le plus rudement » possible, comme aussi sur Jourdan : nous ne soutiendrons » qu'un échec.

» Si je suis destitué, alors peut-être il sera bon que les » Autrichiens lèvent la trève les premiers, & que, de concert » avec Condé, ils nous attaquent ; le plus petit échec, avec » le mécontentement de l'armée & un petit pamphlet ana- » logue, produiroient l'effet desiré d'une réunion, ou une » désertion totale. »

Et ensuite, répète Demougé, « Il a accepté des fonds » ; & toutes les fois qu'on veut élever des doutes sur le dé- vouement & le zèle de Pichegru, parce que les choses n'alloient pas assez vîte, il répond toujours : « Mais il a » accepté des fonds, & Pichegru est probe. »

Fauche-Borel, de son côté, écrivoit à Wurmser, le 14 avril 1796 : « S'il étoit possible de le déshonorer (Pichegru) » au point de le supposer capable de *partir pour la Suède*, » il ne suffiroit pas de le croire scélérat ; il faudroit encore » le croire le plus fou des insensés, puisque cet homme » ne se dissimuleroit pas que, *s'étant joué de la parole & » de la confiance du roi, de Mgr. le prince de Condé, » de Votre Excellence, des généraux de S. M. Impériale » & du cabinet britannique, & ayant laissé par-tout des » preuves & des traces irrécusables de ses manœuvres contre » le Directoire*, il suffiroit pour le faire arrêter avant son » arrivée à Stockholm, & faire tomber sa tête, d'*un seul » mot* d'une des seules personnes qui ont été en rapport » avec lui à Strasbourg . . . .

» Je supplie Votre Excellence de me permettre de l'as- » surer qu'avant très-peu de jours Pichegru lui fera passer » le *projet définitif, ainsi que les derniers arrangemens à » prendre* ; & je ne doute point que si Votre Excellence » daigne continuer à les favoriser, S. A. R. Mgr. l'archiduc » Charles ne soit conduit par Votre Excellence dans le » sein de la France avant la fin du mois prochain. »

Pendant

Pendant le temps de son absence, trois ou quatre *travailleurs*, connus pour lui appartenir, redoublèrent d'activité pour attirer à eux & pour s'attacher le plus d'officiers possibles. Badonville, son adjudant-général, traite les généraux & leur prête; Tugnot, autre officier, en fait de même; Demougé avoit aussi table ouverte.

Les affaires vont très-bien à Paris qui *a reçu son impulsion*; Demougé est même persuadé que tous ces mouvemens combinés sont en partie l'ouvrage de Pichegru, dont l'idée ne pouvoit être que de confondre les élémens à la source de tous les maux, & de déterminer par là nos armées.

Une circulaire de Demougé, du 2 mai 1796 ou 13 floréal an 4, annonce le retour de Pichegru vers le Rhin. Il avoit obtenu un congé sous prétexte d'affaires.

Quoiqu'il n'eût pas trouvé à Paris les esprits aussi favorablement disposés qu'il l'espéroit, & que l'opinion fût encore bien *erronée*; cependant on pouvoit, à son avis, compter sur tout ce qui n'est pas *Jacobin*, & cet homme extraordinaire a formé à Paris des relations importantes, & a décidément fixé les opérations à entamer.

Il faut, d'après ses conseils, que le prétendu roi ne paroisse pas tenir à ses anciennes prétentions; il faut qu'il se soumette à des palliatifs s'il veut éviter de faire couler des flots de sang: la perversité du siècle rendoit ces ménagemens nécessaires; car le général des armées républicaines ne voyoit la perfection des gouvernemens que dans une tyrannie complète; & en même temps qu'il impose au prétendu roi des conditions aussi rigoureuses, il ajoute: « Sauf à ne rien tenir, une fois qu'il pourra tout ».

Il faut ensuite (& c'étoit probablement le point le plus difficile), il faut que ce prétendu roi se montre à la tête des siens: la grande sensation qu'a faite sa présence, prouve la nécessité de ne pas quitter le poste.

Ces choses convenues, les Autrichiens leveront la trêve; Pichegru leur donnera tous les renseignemens qui sont en son pouvoir. L'erreur où l'on étoit sur son compte, la con-

fiance qu'inſpiroit ſa réputation, & les conſeils que ſes connoiſſances militaires faiſoient rechercher, lui avoient, juſqu'à un certain point, valu le ſecret de nos généraux. Il ſavoit que Moreau faiſoit ſon raſſemblement le 28 floréal pour agir le 8 prairial, 27 mai. Il en avertit les ennemis; il leur recommande de ſe mettre en meſure pour attaquer les premiers *ſur tous les points poſſibles;* il leur recommande de *battre le fer bien dru, afin de tout épouvanter.* Il n'éprouveront qu'une foible réſiſtance : alors on fera crier par l'armée : « Point de paix, point de ſuccès ſans » Pichegru. » Si le gouvernement cède à ces mouvemens, Pichegru eſt maître, il eſt DICTATEUR; ſi le gouvernement s'y refuſe, les généraux autrichiens, vainqueurs, déclareront qu'ils ne veulent point traiter avec Moreau, & qu'ils entendent que ce ſoit avec Pichegru.

En attendant des ſuccès qui ne peuvent manquer, Pichegru ſe rendra dans le département du Jura, ſur lequel Demougé lui a donné des renſeignemens dont il eſt ſatisfait. Il y dirigera les meſures convenables qui doivent *harmoniſer* avec ce qui ſe paſſera ſur les bords du Rhin; peut-être ira-t-il auſſi dans le Lyonnais. Il ſe fera précéder par un jeune homme nommé *Holbang*, dont le frère, émigré, rentré & caché, agit activement pour la contre-révolution. Ce jeune homme recueillera des renſeignemens; ce qui le mettra à même d'opérer utilement, ſur-tout lorſque Condé lui aura fait paſſer les noms des agens royaliſtes qu'il a dans la ci-devant Franche-Comté, ainſi qu'il l'a promis.

Il fait, avant ſon départ, préſent d'un très-beau cheval à Demougé; & pour donner un gage de ſa foi au prétendu roi, à Condé, aux généraux autrichiens, il écrit un billet annoncé depuis long-temps, ainſi conçu : « Plus » de projets partiels & iſolés, dont l'exécution toujours » arrêtée, empêchée, opère une diminution réelle de forces » & de moyens, ſans produire d'autres effets que la crainte » & le découragement dans les eſprits réunis, & l'éloi-

» gnement dans ceux disposés à se rapprocher. De grands » *événemens militaires* peuvent amener le moment favo- » rable; je le saisirai, & le descendant d'Henri IV peut » compter sur mon dévouement. »

Au lieu d'être battues, les armées républicaines furent victorieuses ; mais les projets contre-révolutionnaires ne furent qu'ajournés. Aussitôt les revers que nous éprouvâmes à la fin de cette campagnes, c'est-à-dire, à la fin de vendémiaire an 4, ou octobre, les correspondances furent renouées.

Pichegru recommande au prince Charles & au général la Tour de continuer à bien *travailler*, de frapper vigoureusement, & de ne pas laisser le temps aux républicains de recourir *à des moyens extrêmes*, s'ils veulent qu'il soit *rappelé*.

Il conseille à l'archiduc de faire publier en France une déclaration par laquelle il annoncera qu'il ne *veut que reconquérir la Belgique ;* il répète tous les motifs qui doivent encourager l'ennemi ; il médite un nouveau voyage à Paris. Wikham a déja fourni les fonds nécessaires ; Demougé doit l'accompagner. Demougé n'a reçu que ce qu'il lui faut pour la dépense de Paris ; mais Pichegru *est cavé pleinement pour les* GRANDS CAS.

Pichegru a donné des conseils perfides au gouvernement; il en rit aux éclats en serrant la main de son digne ami Demougé; celui-ci & ses infames complices, sous les auspices de Pichegru, appellent le feu & le carnage sur notre patrie. Tandis que leur patron Pichegru indique à l'ennemi les défauts qui se trouvent aux retranchemens de Kelh ; ils font dresser, par la corruption, des plans de ce fort & de nos camps retranchés ; ils lui marquent si leur feu a bien ou mal réussi ; ils indiquent s'ils tirent trop haut ou trop bas, & où ils doivent porter leurs coups ; ils désirent sur-tout que l'on jette des bombes sur une voûte où se retirent nos généraux; ils désignent la situation de cette voûte que l'on pourra reconnoître à la fumée qui en sort.

Badonville, qui, en sa qualité d'adjudant général, *peut aller par tout*, fournit des renseignemens précieux. Chembé,

le représentant du peuple Chembé (de Colmar) ne fait jamais attendre les siens, & doublement utile par sa qualité d'espion & de juge, en même temps qu'il livre le secret de la situation de nos armées & de l'état de nos places, il se dispose à faire acquitter des émigrés, parce *que cela fera plaisir à Klinglin ;* Tugnot commande la ligne de Guermersheim à Limersheim ; il lève aussitôt la consigne sur les correspondances, & diminue les postes au point qu'il n'y laisse presque personne. Demougé fait passer aux ennemis devant Kelh le mot d'ordre, & il raconte très-tranquillement le matin qu'un poste des républicains a été égorgé pendant la nuit par ce moyen. Ces hommes affreux ne sont rien moins qu'étrangers à ce qui se passe dans l'intérieur. On a pu déja remarquer les immenses relations de Pichegru, Lyon, la Vendée, les chouans, les intrigans de Paris, les journalistes leurs dignes échos, les réquisitionnaires, les émigrés rentrés, les assassins, les prêtres sur-tout, venoient tour à tour augmenter leur espoir comme ils faisoient l'objet de leur plus vive sollicitude. Il n'y a pas jusqu'à l'affaire de Babœuf qui ne les réjouisse. En effet, la folie de l'exagération ne travaillera jamais qu'au profit du royalisme. D'ailleurs, il ne pouvoit être indifférent pour eux qu'un magistrat indigne de ses fonctions, Vieillart, eût l'impudence de dire dans un discours qu'il n'y avoit point eu de conjuration en vendémiaire.

Ils annoncent avec jactance que Malmesbury porte avec lui, pour les présenter à l'empereur, des écrits, des affiches, où le gouvernement républicain est déchiré & traîné dans la boue. Pour donner une idée de la rage qui dévore un royaliste, indépendamment de ce que plusieurs se sont faits assassins, & que la doctrine de l'assassinat est leur doctrine familière, je ne citerai qu'un passage d'une lettre écrite par un individu, suppléant de Demougé, en date du 22 novembre 1796, 22 brumaire an 5.

« Les soldats allemands ne doivent voir dans les soldats

» français que des monstres exécrables, que le juste sen-
» timent des vengeances doit leur faire desirer d'exterminer
» jusqu'à extinction totale. »

Et le scélérat forcéné qui écrivoit ainsi habitoit dans la République ! & il y a des complices & des approbateurs ! & c'étoit au milieu de tels hommes que vivoit cet usurpateur d'un grade éminant comme d'une grande renommée ; c'est avec de tels scélérats qu'il prépara sa nomination au Corps législatif, où un nouveau plan des royalistes lui assignoit une place distinguée ! Mais ne nous décourageons point, nous ne faisons que découvrir l'horizon des crimes, & notre armée trahie n'est que le prélude de ce vaste forfait dont nous allons suivre la trame.

Mais avant de passer outre, au milieu des sentimens d'horreur que de tels monstres doivent inspirer, ne remarquerons-nous point combien sont admirables, combien sont étonnans & doivent être chers à la patrie, ces braves soldats qui, dans la défection de leur chef, trahis, livrés de tous côtés, éprouvant réellement un dénuement affreux, trouvent dans leur cœur un courage assez grand, un sentiment assez vif de patriotisme, & d'amour de leur pays, pour vaincre leur propre mécontentement, déjouer les pièges de la trahison, & battre l'ennemi ? c'est qu'ils sont citoyens avant d'être soldats, qu'ils n'appartiennent qu'à la liberté, & non à un général qu'ils reconnoissent bien pour leur guide, & non pour leur maître.

Le but de la conjuration de vendémiaire étoit le rétablissement de la royauté ; les moyens étoient le massacre. Exterminer les hommes qui avoient concouru directement ou indirectement à la révolution, retrouver un trône en assouvissant sa vengeance, & y monter sur les cadavres des républicains qui ne veulent pas de maître, sous quelque dénomination que ce soit, étoit un triomphe digne du cœur atroce d'un tyran, d'un roi de Blankenbourg, d'un

Condé, & l'hiſtoire des aſſaſſinats commis par leurs agens venoit ſoulager le chagrin dévorant de leur exil.

Leur entrée en France toutefois ne ſe décidant point, leur impatience les détermina à combiner un plan, en apparence plus humain, avec les anciennes entrepriſes : ce plan embraſſoit toute la France, & excluoit tout autre mouvement partiel que celui qui les auroit rendus maîtres de Paris, en renverſant le gouvernement.

J'obſerverai ici que Pichegru ne vouloit point non plus d'entrepriſes partielles, & qu'il ne voyoit d'efficace que de grands ſuccès militaires.

On a cherché, dans ce plan, à faire marcher de concert les meſures politiques & militaires.

En conſéquence, ces aventuriers diviſent la France en deux agences : l'une, qui comprend les provinces du ſud-eſt & du midi, étoit confiée à M. de Précy ; l'autre, qui comprenoit le reſte du territoire, étoit dirigée par les agens de Paris. Une correſpondance active exiſtoit entre ces deux agences.

Elles correſpondoient avec le prétendu roi & le gouvernement anglais.

L'Angleterre faiſoit les fonds, & ſoixante mille livres ſterling étoient deſtinées à l'un de ces agens en nivôſe de l'an 5. Puiſaye étendoit ſes intelligences depuis Breſt juſqu'à Laval. Frotté, encore en Angleterre, étoit chargé de la ci-devant Baſſe-Normandie. Rochecot devoit préparer le Maine, le Perche & le Pays-Chartrain ; il avoit même des intelligences à Caen. Bourmont commençoit ſes fonctions depuis Lorient juſqu'à Paris. Mallet commandoit dans la Haute-Normandie & l'Iſle-de France auſſi juſqu'à Paris. Tous les arrondiſſemens, juſqu'à cinquante lieues, formoient un triangle dont un angle s'appuyoit ſur Paris. Dans l'Orléanais étoit employé un Dujugiat7. Un de Palu-Duparc avoit commencé une organiſation dans le Haut-Poitou. Un Delorge arrivoit d'Angleterre pour organiſer les pays qui environnent Rochefort & Bordeaux. A Paris,

foyer de toutes ces trames, deux compagnies étoient formées, dont une commandée par un Defrainville.

C'eſt par ces meſures militaires autant que par la conſtitution, que les conſpirateurs eſpéroient renverſer le gouvernement. Ils comptoient profiter ſur-tout de la fréquence des élections, qui leur donnoit le moyen de porter en majorité les royaliſtes aux places du gouvernement & de l'adminiſtration. Pour parvenir à ce but, il falloit, 1°. forcer les royaliſtes d'aller aux aſſemblées primaires ; 2°. les forcer de réunir leurs ſuffrages ſur des individus déſignés ; 3°. faire voter dans le même ſens qu'eux cette claſſe d'hommes qui, ſans attachement à un gouvernement plutôt qu'à un autre, aiment l'ordre qui garantit leurs perſonnes & leurs propriétés. Il fut formé deux aſſociations : l'une, compoſée de royaliſtes éprouvés ; l'autre, des royaliſtes timides, des égoïſtes, des indifférens. La dernière de ces aſſociations portoit le nom de *ſociété des amis de l'ordre & ennemis des anarchiſtes* : les réglemens de cette ſociété ſont diviſés en cinq chapitres, & le cinquième chapitre en ſix ſections.

Le prétexte de cette ſociété eſt d'oppoſer une digue épaiſſe au torrent dévaſtateur des Jacobins. C'eſt avec ces mots qu'on fera encore long-temps peur aux foibles & qu'on fera diverger l'opinion des ambitieux. Toutes les dénominations ſont bannies de cet établiſſement, & tous les partis y ſont admis, afin de lutter de concert contre les anarchiſtes qui les attaquent tous. De cette manière, c'étoit pour les dupes une ligue offenſive des honnêtes gens contre les Jacobins.

La première démarche à faire pour entrer dans cette ſociété, étoit un ſerment de ne jamais faire connoître aux non-initiés les mots & ſignaux de reconnoiſſance, non plus que les perſonnes de la ſociété.

La ſociété ne ſe réunit point ; les membres ne communiquent que par le moyen des affidés. Il n'y a de réunion que dans le cas où il faudroit réſiſter à un *mouvement oppreſſeur*.

Les membres ſont tenus de ſe rendre aux aſſemblées primaires, pour y porter le vote de la ſociété.

Les préſentations ſe font par des parrains à des affidés. Le récipiendaire reçoit de ſes parrains un nom qui devient le moyen ſecret de communication.

La ſociété devoit porter eſſentiellement ſon attention vers les aſſemblées primaires, qui ſont *un moyen conſtitutionnel d'arracher aux Jacobins les places & de les remettre à des mains pures* : pour s'aſſurer de l'unanimité des ſuffrages, chaque ſociétaire donne à un affidé ſon vote cacheté. Un bureau central fait le dépouillement des ſcrutins ; le réſultat en eſt communiqué à chaque membre de la ſociété, qui ſera tenu d'adopter le vœu de la majorité.

Chaque ſociétaire mettra au bas de ſon billet les lettres initiale & finale de ſon nom de ſociété : on en verra bientôt le motif.

Ils ſeront forcés de ſigner des adreſſes contre les Jacobins, quand on leur en préſentera.

Chaque membre convoqué ſera tenu de ſe trouver au lieu de réunion indiqué : on combattra l'ennemi avec la vigueur qui aſſure le ſuccès, s'il attaque.

Chaque aſſocié préviendra ſon affidé de l'arrivée dans ſa commune d'un ami de l'ordre, d'un faux frère, ou d'un Jacobin.

La première de ces aſſociations, déſignée par Duverne de Preſle, s'intitule : *Coterie des fils légitimes*. Cette ſociété eſt extraite de celle des amis de l'ordre & ennemis des anarchiſtes. Chaque membre jure d'être fidèle à ſon roi légitime Louis XVIII, de ſe conformer en tout point aux réglemens de la coterie, & de n'en jamais revéler aucun des articles. *Les amis de l'ordre* doivent ignorer juſqu'à l'exiſtence de cette coterie. Il y a un préſident par canton. Les affidés ſont nommés par le préſident de canton, ſur la préſentation d'un ſecrétaire. Ils votent comme les ſecrétaires, & ne connoîtront point le préſident de canton. Les ſecrétaires ſont nommés par le préſident de canton, &

acceptés par un préſident général qu'ils ne connoîtront pas davantage. Ils voteront conformément au deſir du préſident.

Voilà en abrégé quels étoient les règlemens de ces inſtituts, ouvrage, à ce qu'il paroît, d'un certain Deſpomelles, ainſi que les diviſions militaires : mais ce qui n'eſt point compris dans les règlemens, c'eſt que les commandans militaires avoient ordre de former des compagnies des royaliſtes les plus dévoués & les plus courageux, à qui on devoit fournir des armes & des munitions. Elles étoient deſtinées à aſſurer les manœuvres des royaliſtes, à forcer par les menaces ou autrement les membres de l'inſtitut philanthropique à ſe rendre aux aſſemblées primaires, & c'eſt pour cela que chaque membre devoit mettre ſur ſon billet les lettres initiale & finale de ſon nom de ſociétaire, afin que l'on pût connoître la conduite de chacun des membres ; elles étoient deſtinées en outre à écarter des aſſemblées tous ceux qui ne convenoient pas, ce qui a été exécuté ainſi qu'on le verra par la ſuite. Il y a d'autres détails pour le cas où l'on pourroit ſe paſſer de la voie des élections & agir de ſuite à force ouverte ; mais comme les circonſtances n'ont pas permis d'employer ce dernier moyen, nous ne rappelons que la partie du plan qui a trait à l'événement dont nous ſommes chargés de vous tranſmettre les détails.

Vous vous rappelez que les agens du prétendu roi devoient faire tous leurs efforts pour gagner les membres du gouvernement & de l'adminiſtration. Dès le mois de juin 1796 (prairial an 4), un parti qui ſe diſoit très-puiſſant, leur fit faire des propoſitions (on ſe ſouvient que des conjurés de vendémiaire étoient entrés dans le Corps légiſlatif). On propoſoit pour tout changement la concentration du Pouvoir exécutif. Le prétendu roi voulut diſcuter la condition. Il demanda un fondé de pouvoirs que l'on n'oſa envoyer. Les agens ne ſavoient pas au juſte le nombre des membres du Corps légiſlatif qui deſiroient le retour de la monar-

chie. Ils supposoient que ces membres étoient ceux, ou au moins en partie, de la réunion de Clichy. Ils ne connoissoient que les seuls intermédiaires, *Lemerer* & *Mersan*. Un envoyé d'Angleterre, nommé Hardemberg, avoit des rapports directs avec Saladin.

Voilà quel étoit le grand plan dont il est question dans les instructions du prétendant, sur l'existence duquel le procès de la Villeurnoi n'avoit laissé aucun doute, mais dont il n'avoit pas revélé toutes les parties, quoiqu'il fût évident que les moyens les plus importans indiqués par ce plan fussent les élections, & que le but fût le rétablissement de la royauté.

Je dois ajouter que dès cette époque, il existoit une correspondance entre un agent de Louis XVIII à Paris & un autre agent à Londres. Il se faisoit par mois un envoi de 48,000 francs, pour payer tous les renseignemens que l'on pouvoit prendre autour du Directoire & des ministres; l'agent secret en faisoit passer à Londres le bulletin, tous les quinze jours, par un nommé Trion, émigré fusillé.

Déja les manœuvres des Precy, des Besignan avoient excité les plus affreux désordres depuis le Jura jusqu'aux Bouches-du-Rhône (D). Lyon étoit le point central de toutes les espérances royales, de toutes les intrigues contre-révolutionnaires. Un particulier de Vaux a fait sa fortune en transportant seulement à Lyon des émigrés & des prêtres déportés. L'arrivée de Willot mit, dans les pays soumis à son commandement, tous les crimes à l'ordre du jour (1). La constitution, les lois, la justice, l'humanité furent foulées aux pieds sans pudeur & sans déguisement, tandis qu'un Lamothe, un Dominique Allier portoient le ravage & la

(1) Toute la suite de ce rapport est appuyée sur des pièces officielles déposées chez les ministres. Ces pièces ont été communiquées à la commission, qui en a extrait tous les faits qu'on va lire.

mort dans ces malheureux départemens. Bientôt ces exemples funeſtes, à l'approche des élections, ſont propagés avec fureur & ſuivis avec audace. Les fêtes républicaines ne ſont point célébrées, les airs patriotiques ſont proſcrits. Par ordre des adminiſtrations, ſous leur autoriſation, on donne des pièces qui rappellent la royauté, telles que *Richard-Cœur-de-Lion.* Les arbres de la liberté ſont coupés; les républicains, les fonctionnaires publics patriotes, inſultés, menacés, aſſaſſinés. Des troupes d'égorgeurs royaux parcourent nombre de communes, criant vive le roi, jurant qu'ils ne dépoſeront les armes que quand ils ſe ſeront défaits de tous les républicains. Ces premiers attentats ſont ſuivis de vols, de brigandages & de proſcriptions. Les couriers de la malle ſont arrêtés, dépouillés, aſſaſſinés. Des malheureux ſont arrachés à leurs aſſaſſins, repris & maſſacrés. Les acquéreurs de biens nationaux éprouvent plus particulièrement tous les genres d'outrage & de perſécution. Des jeunes gens, dans un département, ſont convaincus d'avoir tiré des coups de fuſil ſur ces acquéreurs; ils ſont abſous par le jury d'accuſation, *parce que tout ce qui tend à détruire le gouvernement eſt bon.* Les émigrés, les prêtres déportés rentrent en foule & provoquent tous les crimes. La plupart des autorités conſtituées non-ſeulement laiſſent tant de forfaits impunis, mais les protégent, les provoquent, & ſont les inſtrumens des agens de la royauté. Ce n'eſt qu'avec des ſoins & des peines incroyables qu'on eſt parvenu à empêcher l'exécution du projet conſtamment ſuivi de faire périr tous les républicains depuis Lyon juſqu'à Marſeille, afin de pouvoir communiquer ſans obſtacle, & ſe mettre en état de rebellion ouverte. L'adminiſtration centrale du département de la Drôme, nommée par le Directoire exécutif, & heureuſement conſervée par les patriotes de ce département aux élections de l'an 5, a rendu à cet égard les ſervices les plus ſignalés.

Les adminſtrations n'exécutent aucune des lois ſur les paſſe-ports, ſur les prêtres & ſur les émigrés. Elles éloi-

gnent tout ce qui peut-être avantageux au maintien de la République. Des représentans du peuple même encouragent directement ou indirectement tous ces désordres; Boissy d'Anglas faisoit renvoyer des troupes républicaines du département de l'Ardèche, & demandoit que ce département fût mis sous le commandement de Willot (E).

Ceux des tribunaux qui ne sont pas ouvertement contre-révolutionnaires cèdent à la crainte, & les résultats en sont également déplorables. Les républicains innocens n'y paroissent jamais impunément. Les assassins royalistes, les émigrés, les prêtres séditieux y trouvent toujours une protection déclarée : les victimes y prennent la place des agresseurs. Des juges-de-paix sont mis en jugement pour avoir commencé des poursuites contre des royalistes ; & le moindre crime de ces autorités est de ne pas juger quand ils n'ont pas l'impudence d'absoudre.

Mais peut-on parler de crimes dans la révolution, sans parler des prêtres réfractaires, avec lesquels nous ne confondrons jamais ces hommes estimables qui ont donné l'exemple de la soumission aux lois, & qui ont persisté dans leur sage résolution ? Quand donc enfin rendra-t-on justice à cette espèce d'êtres qui n'ont ni cité ni famille, qui regardent le genre humain comme leur domaine, & égorgent qui ne se soumet pas ? Feront-ils encore longtemps des dupes ces monstres qui n'ont à la bouche que Dieu & la mort ?

Ils ont été les agens les plus redoutables de la contre-révolution, & à peine ose-t-on en parler ! On tremble devant cette poignée de misérables qu'un peu de fermeté eût fait pour jamais disparoître du sol français. Ils connoissoient bien ces prêtres, ceux qui les appelloient avec tant de force à leur secours.

Dès cette époque, c'est-à-dire, à la fin de l'an 4 & avant les élections de l'an 5, ils effraient les fonctionnaires publics ; ils les empêchent de prêter le serment de haine à la royauté ; ils provoquent la rebellion, prêchent

le pillage, &, un crucifix à la main, ils appellent la mort sur les républicains; ils publient des maximes anti-civiques, incendiaires, & des diffamations: ils prononcent une formule de rétractation de tout ferment à la liberté, à l'égalité, de soumission aux lois. Par-tout ils organisent la guerre civile, & personne n'ose déposer contre eux.

Un individu se disant évêque de Castres recommande à ses subordonnés d'être prudens..... « Il exhorte, au nom » de Jesus, tous les bons catholiques à rétablir la croix » adorable..... Les catholiques ne doivent prendre aucune » part aux fêtes payennes, ni adopter, ni garder chez eux » le nouveau calendrier..... Le nouveau calendrier » ne doit pas même souiller la poche d'un catholique. On » a voulu, par ce nouveau calendrier, insulter le Ciel..... » Un catholique ne doit adopter le langage & le style nou- » veau, ni dans la conversation, ni dans ses lettres, ni dans » ses actes. »

D'après cela n'est-il pas évident que les ministres réfractaires du culte catholique ne prêchent que la soumission aux lois & au gouvernement existant! Impudens qui le disiez à cette tribune, nous savions bien que vous en imposiez.

Un autre prêtre annonçoit qu'ils avoient des jeunes gens sur différens points de la République, qui bientôt l'auroient assommée. Une autre prêche une croisade dans les montagnes des Alpes maritimes, se met à la tête des Barbets, & coupe l'arbre de la liberté, tandis que des émigrés rentrés embauchoient pour une nouvelle Vendée dans les gorges du ci-devant Vivarais.

Ils étoient généralement soutenus par les administrations. Mais c'est sur-tout les élections qui attirent leur convoitise & fixent leur attention: déja ils employoient leur influence pour s'emparer des choix; elles arrivèrent enfin & en grande partie furent dignes de tels préparatifs.

Le procès de la Villeurnoi avoit tout révélé. Les agens du prétendant étoient convenus que l'un des points les plus im-

portans de leurs instructions étoit de travailler à assurer le succès des élections. Brottier, l'un d'eux, convenoit qu'il y avoit mis tout le zèle dont il étoit capable. On écrivoit au général Malseigne, à Berne, le 3 décembre 1796 : « Si les *honnêtes* » *gens* sortent enfin de leur apathie, ... les choix » seront généralement *bons* dans tous les départemens, » hors neuf qui sont bien connus, & où l'on cherche en » ce moment à éclairer les citoyens sur leurs vrais inté- » rêts. D'après ces dispositions, on calcule que deux cents » cinquante nouveaux membres renforçant le dernier tiers » que l'on sait être bien intentionné mais foible, ... on » donneroit un *gouvernement stable à la France.* On désigne » déja à Lyon les individus sur lesquels doivent tomber les » suffrages; un monsieur Montviol, qui, pendant le temps » du siége, étoit membre de la commission départementale, » Camille Jordan, jeune homme d'un mérite & d'un talent » distingués; Deirieu, président de la municipalité du » Midi, ... les départemens environnans, s'occupent peut- » être avec moins d'éclat, mais non avec de moins bonnes » intentions de ces choix importans. »

Déja nombre des élus d'un incivisme bien connu attestoient qu'ils n'avoient pas travaillé en vain; & cependant on ne prit aucune mesure pour prévenir de si dangereuses entreprises : en vain éleva-t-on la voix; les républicains étoient comme des voyageurs errans, sans guides & sans bousole; ils appelloient à leur secours : on ne leur répondoit rien, ou si on faisoit semblant d'entendre leurs cris, on croyoit avoir tout fait pour la République, avec des mots qui furent terribles sous Robespierre, qui ne le furent pas moins depuis : ces mots sont *les principes permettent*, ou *les principes ne veulent pas;* comme si les faits ne devoient pas toujours déterminer la nature & l'application des principes; comme si autre chose, pour des hommes raisonnables, que les moyens qui conservent, pouvoit être appelé *principes.* Insensés qui, dans leur froideur abstraite, raisonnent aussi solidement que ce médecin qui regardoit comme fort indifférent que le malade fût

mort, pourvu qu'il fût mort dans les règles prescrites par la médecine.

Au lieu des mesures que cette conjuration rendoit nécessaires, on lui laissa son libre cours. Aussi les élections de l'an 5 n'ont-elles été, pour la plupart, qu'une dérision & qu'un jeu cruel sous les auspices de tous les crimes. Les royalistes avoient tout préparé pour le succès. Par-tout on remarquoit leur sécurité, leur joie, leur audace. Ces ci-devant si dédaigneux veulent bien être présens aux assemblées; des émigrés veillent à ce que tout s'y passe dans l'ordre qui leur convient, à ce que la liberté règne, & que la constitution soit respectée. Il n'y a pas de séduction qu'on n'emploie auprès des habitans des campagnes, qui n'ont pas le bon esprit de voir que cette importance même qu'on leur donne, & dont ils abusent contre la révolution, ils la doivent à cette même révolution, & que, s'ils étoient plongés dans leur première abjection, ils seroient cent fois plus humiliés par ces ci-devant qui les caressent, & qui leur feroient payer à usure les démarches qu'ils consentent à faire auprès d'eux.

Les royalistes attirent dans les assemblées primaires des étrangers, des stipendiés; ils y font entrer des domestiques à gages, des déserteurs, des réfractaires, & ils font déposer plusieurs billets par le même individu.

On trompoit la bonne foi des cultivateurs qui ne savoient pas lire, en écrivant, par le moyen d'hommes apostés, sur leurs bulletins d'autres noms que ceux qu'ils désignoient. La loi y a été ouvertement violée. Un ci-devant noble porte l'audace jusqu'à mettre ses anciennes qualités sur le procès-verbal, & son nom est maintenu malgré la réclamation du commissaire du Directoire exécutif.

Les républicains sont insultés, chassés & traînés dans les cachots. Des massacres avoient préludé ces royales machinations; ils ne faisoient qu'annoncer le sang qui devoit couler, dans des circonstances bien plus graves, au milieu des assemblées du peuple.

Des rassemblemens de brigands royalistes, des troupes d'émigrés, des compagnies de Jésus, troublent les assemblées, portent l'épouvante, dispersent les républicains, incendient les propriétés des acquéreurs de biens nationaux.

Secondés des torches du fanatisme, des prêtres parcourent les campagnes, forcent leurs sectaires d'aller aux assemblées, & leur donnent des bulletins ; d'autres en distribuent au confessionnal. Un club de moines exige des citoyens, & ensuite des électeurs, le serment de ne nommer que des personnes attachées à la royauté. Croiroit-on qu'il y a des individus assez simples pour se persuader qu'ils sont liés par un tel serment ? Enfin des mandemens d'évêques viennent mettre le sceau à toutes ces pratiques du charlatanisme & de la fourberie. Un accusateur public lance près de cent mandats d'arrêt contre les meilleurs républicains.

Dans une assemblée primaire de Mortagne, deux citoyens irréprochables expirent victimes de leur civisme : un grand nombre sont blessés. On refusa d'entendre des témoins sur cette horrible affaire ; mais on reçut les déclarations des assassins, & le principal moteur, Berthelot, fut député au Corps législatif.

Avec une impudence qui n'avoit point d'exemple, & qui, au moins nous l'espérons, ne sera pas imitée désormais, l'on porta aux assemblées électorales des ci-devant nobles, des pères, frères, beaux-frères d'émigrés, des chouans, & en général des hommes bien connus par leur haine contre la révolution & leur dévouement à la royauté. Le scandale de ces assemblées électorales fut porté à un excès dont la certitude seule de la contre-révolution peut donner la raison ; & tout le monde a su que, dans plusieurs de ces assemblées, on n'accepta le titre de député que d'après l'autorisation & les ordres des commissaires du prétendu roi. Ainsi les noms les plus fameux parmi les contre-révolutionnaires vinrent

s'unir

s'unir à ceux d'entre eux que vendémiaire avoit déja placés dans cette enceinte.

A peine ſont-ils arrivés que, ſûrs de leur triomphe, ils traitent les républicains avec inſolence. Ils ſe pelotonnent dans une partie de la ſalle qui les met à portée d'avoir une influence marquée ſur le bureau & ſur la tribune. La fureur eſt dans leurs yeux, & l'outrage dans leur bouche. Ils imitent pour la royauté tous les excès dont des hommes violens avoient uſé pour la République; ils apportent à la tribune le langage de la cour du Prétendant & de la correſpondance des émigrés.

Dès le mois de fructidor de l'an 4, Lemerer, cet intermédiaire des agens de Louis XVIII avec le club de Clichi, exprime à cette tribune ſes regrets ſur la chute du tyran, & inſulte au 10 août (F). Paſtoret & conſorts plaident la cauſe des agens royaux, Dunan, Brottier, la Villeurnoi, mis en jugement devant une commiſſion militaire. On a l'impudence de combattre le projet de réſolution d'après lequel les nouveaux élus devoient prêter le ſerment de haine à la royauté; on propoſe d'entraver l'exercice du droit que la conſtitution attribue au Directoire exécutif, de ſuſpendre & de deſtituer les adminiſtrations; Boiſſy-d'Anglas, au mépris de la conſtitution, propoſe de modifier les lois ſur les émigrés, en changeant le mode de leur jugement.

Mais à peine leur horde eſt-elle fortifiée des royaliſtes entrés en prairial, qu'ils ne gardent plus aucune meſure.

Rappeler les députés exclus par la loi du 3 brumaire, tels que Job Aimé, dont le nom eſt lié à tous les crimes du midi; Merſan, correſpondant des agens de Louis XVIII; ne reconnoître de validité dans les nominations qu'autant qu'elles ſont faites pour la royauté; porter au Directoire ce Barthelemi, ſignalé dans la correſpondance de Lemaitre; Barthelemi qui correſpondoit avec ce Barthès, auteur de la tragédie de Louis XVI, émigré, ancien ſecrétaire du comte d'Artois, qui, par les ordres de

celui-ci, avoit fait des courses dans un *grand nombre de* provinces du royaume pour faire chérir la cause auguste de la maison de France ; *qui ne se pardonnoit pas de ne s'être pas fait lier derrière la voiture de monseigneur, depuis qu'il l'avoit laissé à Turin ;* Barthelemi, connu dès le temps de la Convention nationale, comme protecteur des émigrés, & qui écrivoit à Barthès que sa radiation, qu'il sollicitoit, auroit déja été obtenue, si Bathès n'y avoit pas lui-même fait obstacle ; qu'après s'être manifesté, comme il l'a fait, il ne croit pas *qu'il puisse mettre le pied sur le territoire français* (G) ; renouveler les inspecteurs ; ouvrir toutes les portes aux émigrés ; rappeler les prêtres déportés ; ôter au Directoire toutes les ressources pécuniaires, lui enlever toute espèce de confiance ; allumer les torches du fanatisme ; excuser à la tribune, encourager l'assassinat ; donner des éloges à la trahison (G *bis*) : tels sont les premiers pas qu'ils font dans la carrière de la contre-révolution (H). Ils colorient ces mesures des mots imposans de justice & d'humanité : mais bientôt ils s'enhardissent. Ils avoient frappé l'opinion de leurs intentions ; ils avoient confirmé les espérances des royalistes, porté le désespoir dans l'ame des républicains : il falloit, après cela, créer les moyens d'action. Des généraux leur en imposoient ; il falloit paralyser ces terribles armées. Un Willot se charge d'attaquer Hoche, un Dumolard attaque Bonaparte. Pichegru, que ses trames ont amené au Corps législatif, l'infame Pichegru, propose son organisation de garde nationale, & compte encore au nombre de ses moyens son influence sur les armées (I). Willot propose une organisation de la gendarmerie, combinée de manière qu'il n'y entrât pas un officier de la révolution. Mais comme il faut encourager tous nos ennemis à-la-fois, Pastoret plaide la cause des Anglo-américains ; Vaublanc appelle de nouveaux massacres sur les plages infortunées de nos colonies ; Imbert Colomès, ce confident, cet agent du Prétendant, ce complice des émigrés, a l'audace de monter à la tribune

pour se plaindre qu'on ne peut correspondre en toute liberté avec eux (L).

Deux membres du Directoire exécutif sont dignes en tout de semblables législateurs. Ils paralysent, ils déjouent tous les efforts du gouvernement. Carnot nie qu'il se commette des assassinats, & s'oppose constamment à la destitution de Willot, ennemi jadis implacable de Pichegru. Depuis que celui-ci est entré au Corps législatif, il le voit tous les jours dans le secret & l'intimité. Protecteur déclaré des rois, il s'écrie, lorsque des Directeurs républicains faisoient des propositions honorables pour la France : VOUS VOULEZ DONC OPPRIMER L'EMPEREUR. Il n'y avoit pas jusqu'à l'existence politique du Pape qui ne lui fût chère. Il prétendoit changer en autant de royaumes toutes nos conquêtes, & la création sur-tout d'un royaume de Lombardie flattoit singulièrement son imagination ; Barthelemi témoignoit par de graves inflexions de tête combien cette doctrine lui convenoit (L *bis*).

Nous ne savons où étoient les dupes ; mais les républicains ni les royalistes ne se trompoient pas sur tant & de si criminelles entreprises.

Cependant l'effet de la foudre n'est pas plus prompt. Toutes les horreurs dont j'ai déja tracé l'effroyable esquisse redoublent. L'affluence des émigrés & des prêtres déportés s'accroît de toutes parts. Les uns s'arment, se mettent par bandes, portent par-tout l'effroi & l'assassinat, tandis que les autres, forts de l'empire qu'ils ont sur les esprits foibles, sement les divisions & la guerre civile.

Les arbres de la liberté sont coupés avec plus de fureur ; les chouans sont complétement réorganisés ; des compagnons de Jésus, des royalistes organisés en colonnes mobiles, des réquisitionnaires déserteurs, ajoutent encore à l'effroi. Une proclamation de Louis XVIII circule dans plusieurs départemens ; il semble qu'il n'y ait plus d'asyle pour les républicains.

Les acquéreurs de biens nationaux sont menacés plus que

jamais. Les attaques qu'on leur porte, accueillies dans le Corps législatif, décident leur entière proscription. Ils sont de nouveau insultés, pillés, chassés; leurs récoltes sont dévastées, incendiées; des fonctionnaires publics sont même accusés d'être au nombre des pillards; on met à leur porte des placards terminés par les mots de *vive le roi, périssent les républicains.* L'impunité continue d'enhardir tous ces brigandages.

Les prêtres déportés sont accueillis avec plus d'empressement que jamais par les administrations; ils rentrèrent avec bien plus d'empressement, quand une motion d'ordre faite au Conseil des Cinq-Cents, & fort bien reçue, leur donna la mesure de leurs espérances; & pour faire honneur au digne membre de son ouvrage, ces forcenés, joignant le ridicule à l'atrocité, font attacher par des imbécilles une croix à un arbre de la liberté, avec cette inscription : *Tremblez, infames Jacobins, & reconnoissez la croix de votre maître.*

Ils distribuent des catéchismes contre-révolutionnaires, président des rassemblemens séditieux, insultent, menacent les fonctionnaires publics, prêchent sans cesse contre la République, proscrivent les patriotes, se créent une garde de ceux qu'ils trompent & corrompent, au moyen de laquelle les agens de l'autorité sont méconnus, repoussés, assassinés. Ceux d'entre eux qui sont portés sur des listes d'émigrés obtiennent avec facilité des certificats de résidence; en un mot c'est à eux que l'on doit plus particulièrement l'entière corruption de l'esprit public (M).

Mais c'est sur-tout dans les départemens de la ci-devant Belgique qu'une main cachée les excite à porter leurs ravages; ils ont l'activité de la flamme : écrits empoisonnés, complots contre la tranquillité publique, miracles, prédications atroces, à la suite desquelles des fonctionnaires publics & des citoyens sont assassinés; ils emploient tout ce que l'ambition, la rage & la fourberie peuvent fournir de moyens; ils refusent de reconnoître aucune loi; ils empêchent la vente des biens nationaux; des royalistes endoc-

trinés par des moines ourdissent le projet d'assassiner les républicains.

Ils étoient les protégés & même les guides des membres de plusieurs autorités constituées : aussi est-il impossible de ne pas présenter en même temps le résultat de leur conduite. Les prêtres prioient pour l'empereur en disant leurs messes, tandis qu'on crioit *vive l'empereur* dans les rues.

Lorsqu'on apprit la confirmation des élections faites à l'auberge de l'Ourse, à Anvers, il y eut à Malines une réjouissance royale, & illumination, dans laquelle on affecta de faire paroître des fleurs-de-lys.

Une municipalité annonce qu'on peut se dispenser de porter la cocarde. Des municipaux refusent de prêter le serment de haine à la royauté ; d'autres, de faire des poursuites contre des prêtres réfractaires. Une administration chasse les patriotes de ses bureaux ; une autre fait disparoître du lieu où elle s'assemble tous les signes de la liberté, & parcourt plusieurs cantons, précédée de musiciens qui chantoient le réveil du peuple. Une autre administration est obligée de prendre un arrêté pour empêcher de jouer la tragédie de la mort de Louis XVI. Notre devoir nous oblige de dire que ces désordres datent particulièrement du voyage de Bénézeck.

Ce concours des fonctionnaires publics & des prêtres à porter le découragement, à provoquer le désordre & le meurtre ; l'impunité dont ils jouissoient tous, avoient tellement enhardi les mauvais citoyens, que, dans un pays conquis, réuni nouvellement à la France, où le gouvernement doit être plus vigoureux & la circonspection plus grande, on chantoit cependant publiquement des hymnes en l'honneur du prince Charles. En voici une strophe.

Dux Carole,
Heros invincibilis,
Adesto nostris præliis,
Dux Carole,
Pugna pro nobis.

Ce sont les mêmes souhaits que ceux de Pichegru & de ses amis de Strasbourg.

Les émigrés ne furent ni moins assurés ni moins furieux que les prêtres, quand ils virent leurs députés dans le Corps législatif, la rentrée de ceux exclus par la loi du 3 brumaire, & toutes les propositions qui se succédoient avec tant de rapidité, pour assurer leur retour & leur réintégration dans leurs biens.

Des émigrés du ci-devant régiment Royal - Allemand; rentrés sur de simples feuilles de route, enrôlent en messidor & thermidor an 5, au nom de Louis XVIII, dans les départemens du Rhône, Ile-&-Vilaine, Haut & Bas-Rhin. Ils se vantoient qu'ils forceroient bientôt les républicains à courir à leur tour chez l'étranger. Ils se disoient sûrs des montagnes du Jura, du Doubs, de l'Ain, de l'Isère, gagnées à leur parti par des prêtres réfractaires: ce qui concorde parfaitement avec les faits contenus dans la correspondance de Klinglin.

Des compagnies de Jésus répandues dans les départemens du Rhône, de l'Allier & de l'Ardèche; des émigrés, des chouans, des prêtres dans le Calvados, forment des tribunaux qui décident de la vie & de la mort des républicains, & font exécuter leurs jugemens par des bandes armées. De tous les moyens de terreur imaginés par les royalistes dans ces derniers temps, il est le plus audacieux & le plus épouvantable.

Malgré que la terreur fût grande, que les officiers publics n'osassent poursuivre aucun des scélérats dévoués à la cause royale, & qu'ils craignissent même d'envoyer à la police leur écriture déguisée, sans signature; cependant la liste authentique des assassinats, parvenue à travers tant de frayeurs, offre encore le tableau le plus déchirant. Plus de vingt-six départemens sont souillés par des crimes dont les détails font frémir; des femmes mises en morceaux, des enfans tombant à côté de leurs mères, des citoyens massacrés au

milieu de leur famille : telles sont les horreurs commises par ces hommes qui prennent le titre d'honnêtes gens, qui sont du parti des honnêtes gens ; telles sont les horreurs sur lesquelles gémissoit & que voyoit avec effroi cette baronne de Reich, correspondante des émigrés, tandis que des représentans du peuple, que dis-je ! ils ne méritèrent jamais ce nom, & eux-mêmes disoient qu'ils n'étoient pas nos collègues, tandis que les brigands usurpateurs qui vinrent ici prendre place au nom d'un roi, excusoient, à cette tribune légitimoient ces meurtres, accabloient d'outrages & d'injures les membres de cette Assemblée qui osoient demander qu'on ouvrît enfin les yeux sur tant d'attentats.

Tandis qu'on répandoit ainsi la consternation, on organisoit, on régularisoit les moyens d'arriver à l'événement qui devoit couronner les efforts des royalistes. Des correspondances d'hommes intéressés, & des usurpateurs du titre de représentans du peuple, indiquent les progrès de la conjuration.

Un chef de chouans, bien connu, écrivoit de Londres : « Chacun de nous brûle ici du desir de se rendre à Paris » pour composer la garde nationale & défendre les législa- » teurs. Je vous les adresse (les émigrés) par 12 & par 15, » suivant vos instructions, & j'ai la précaution de ne choi- » sir que ceux qui vont pour leurs affaires & qui ont là » leurs familles, afin qu'il n'en coûte rien à la bourse » commune. »

Un émigré rentré écrivoit de Lyon : « On vient d'afficher » la réorganisation de la garde nationale : il faut donc » mettre de côté toutes les petites considérations person- » nelles pour être utile à la bonne cause ! Me voilà à la veille » de porter l'uniforme national ; mais je n'en imposerai pas » avec ce costume à quiconque me connoîtra comme toi. » Qu'importe sous quel habit on serve son pays selon son » cœur ? Ce sera pour toi un nouveau motif de m'estimer ; » car ce sera un violent service, je t'en réponds. »

Dutheil, agent de Louis XVIII à Londres, le même, désigné par Duverne de Prêle comme son correspondant, écrivoit à un émigré rentré : Je ne conçois rien à vos difficultés sur l'armement de la garde nationale. Est-ce que » Pichegru n'a pas dit qu'elle seroit armée par les arsenaux » de la République ? »

On connoît les démarches de deux administrateurs du département de la Seine auprès des municipalités de Paris pour les inviter à organiser la garde nationale, & à en éloigner les hommes connus par leur républicanisme.

Saint-Christol, qui, à la tête d'un rassemblemant de brigands, avoit pris la citadelle du Saint-Esprit aux cris *de vive le roi*, fit une proclamation, dans laquelle il invitoit le peuple à se lever contre le Directoire & à se rallier à Willot & à Pichegru, qui bientôt combattront avec lui sous les étendards de la vraie liberté. L'attroupement étoit de onze à douze cents hommes : un grand nombre d'entôlés devoit les joindre ; mais le 18 fructidor les arrêta.

Plus de trois mille individus, tant émigrés que prêtres, attendoient dans le pays de Nassau que leurs bons députés portassent une loi pour les faire rentrer.

Des royalistes annonçoient dans le Midi, peu de jours avant le 18 fructidor, qu'avant une décade Louis XVIII seroit proclamé roi. Un chef de correspondance de l'agent royal, dans le département de l'Ain, avoit dit que le coup des royalistes devoit éclater avant la fin de septembre, que tout étoit prêt. Une lettre de Paris, dont l'écriture ressembloit à celle d'un député qu'on ne nommoit pas, portoit : « Nous sommes ici sur un volcan : l'éruption ne tar» dera pas à se faire, & je puis vous assurer qu'elle sera » terrible pour les républicains (N). »

A l'étranger, on s'attendoit à un changement total, &, dans un bulletin ministériel, on ajoutoit : *C'est pourquoi notre ministre ne se presse pas de faire la paix.*

Les correspondances des royalistes annonçoient le même espoir & la même sécurité sur les événemens. Une lettre

d'Altona à L. Victor le Français, à Caen, est ainsi conçue: « Faites-moi le plaisir, mon cher voisin, de m'envoyer un » passe-port de l'intérieur. Je sais qu'il est facile d'en obtenir; » je sais en outre qu'ils coûtent dix francs. »

Une autre, datée de Saint-Etienne, adressée à un nommé Pujol: « Mon fils aîné, qui est auprès de moi, » se chargera avec empressement de procurer à la per- » sonne en question des passe-ports nécessaires & des cer- » tificats de résidence. »

Une autre, de Toulon, adressée à M. Bares, à Wiberlingen sur le lac de Constance en Suabe: « J'arrive de la » grande ville (Lyon); j'y ai appris que dix gardes-du- » corps y étoient arrivés munis de passe-ports & de cer- » tificats de résidence de l'île de Corse, bien authenti- » ques. »

Une autre: « Nous sommes tous dans notre bonne ville » (Lyon); l'esprit est excellent dans tous les genres; elle » est pleine des revenus de l'étranger. »

Autre: « L'on envoie des passe-ports aux officiers de » l'armée de Condé; des individus venant de Paris » ont apporté jusqu'à deux cents passe-ports; le colonel » Roland, de Romans-Moutier dans le pays de Vaux, » est chargé de la distribution; on en distribue en outre » à Hambourg; on en envoyoit aussi en Angleterre (O). »

Ce Dutheil dont j'ai déja parlé, tourne-broche à l'intendance de Paris sous Berthier, ensuite garçon de bureau, petit commis, puis faisant un métier indécent & révoltant qui lui valut la place de secrétaire-général de l'intendance, agent de Louis XVIII à Londres, écrivoit à l'agent, son correspondant à Paris: « Je vous renvoie vos passe-ports; » je ne suis pas fait pour rentrer en lâche; je rentrerai au » jour des vengeances, en chevalier français. »

Après avoir fait à la tribune les propositions les plus contre-révolutionnaires, les députés conspirateurs protégeoient encore spécialement les ennemis de la République; Jordan correspondoit avec la cour de Rome. Un Montier,

prêtre, lui écrit de Londres pour le féliciter du zèle qu'il montre à défendre la religion ; un autre fanatique lui écrit de Milan : « Je ne vous traiterai pas, monsieur, de » citoyen, parce que cette qualité, qui ne fait qu'une avec » celle de jacobin, de terroriste, ne peut convenir au » respectable défenseur de la religion (P). »

Dumas, membre du Conseil des Anciens, émigré lui-même, écrivoit à des amis émigrés qu'ils rentreroient incessamment, & que les lois barbares sur l'émigration seroient rapportées : il eut l'impudence de vouloir justifier à la tribune un crime que la loi punit de mort.

Polissard, membre du Conseil des Cinq-Cents, n'avoit pas de moindres espérances : un émigré étoit caché chez lui lors de sa déportation.

Nous ne pouvons ici ne pas rappeler le plus puissant mobile de ces coupables trames, les journaux, qui chaque jour portoient aux extrêmes frontières les conseils de rebellion & de mort ; & c'est encore ici que nous devons nous accuser. Ne savions-nous pas que les auteurs de ces affreux libelles étoient des royalistes salariés, des échappés de séminaires, ce que la théologie & la perfidie sacerdotale ont vomi de plus impur ? ne savions-nous pas qu'ils avoient fait de la contre-révolution leur domaine ? ne connoissions-nous pas la rage qui les dévoroit, & qu'après avoir provoqué la journée de vendémiaire dans leurs écrits, ils avoient encore été les principaux agens de la royauté dans les sections ? Et nous ne prenions aucune mesure ! Il falloit fructidor, pour qu'ils fussent déportés ! Mais que dis-je ! sur combien de ces êtres atroces a-t-on exécuté la loi ? Ils sont encore dans le sein de la République ; ils se promenent librement, ils écrivent, ils endoctrinent, ils m'écoutent peut-être ; quand un vaisseau auroit dû les porter sur la terre qu'habitent les tigres. Gouvernement, tu réponds de l'exécution des lois.

Mais la mesure étoit comblée, les républicains relancés par-tout par des soi-disant représentans du peuple, par les administrateurs, par les tribunaux, par des émigrés,

des déſerteurs, des prêtres, des compagnons de Jéſus & du ſoleil, tous aſſaſſins & toujours impunis, contemplèrent enfin la grandeur du péril. Tant d'attentats avoient retenti juſqu'au milieu des armées. Du Rhin aux bords de l'Adda, les conjurés ſont ſignalés; généraux, officiers, ſoldats, depuis l'entrée des royaliſtes dans le Corps légiſlatif, n'avoient plus perdu de vue ſes délibérations. Ils s'informoient de la ſituation de l'intérieur, & des nouvelles toujours de plus en plus déſeſpérantes leur apprenoient ce qu'ils avoient à craindre pour leurs camarades, pour leurs familles, ſur-tout pour leur patrie qu'ils avoient ſi généreuſement défendue, qu'ils avoient tant honorée. Las enfin de tant d'indignités, ils élèvent ce cri redoutable qui fit trembler à leur tour les ordonnateurs de contre-révolution & de maſſacres. Braves guerriers, l'éloignement, l'habitude des armes, vos combats journaliers, ne vous empêchèrent point de juger ſainement les choſes & les hommes: vous ne fûtes pas un inſtant dupes des ſcélérats; vous trouvâtes dans votre cœur & dans votre patriotiſme un guide qui ne vous permit même pas de balancer. Quelle différence entre vous & ces hommes qui veulent bien perſiſter à proſcrire ceux qui ont jugé fructidor néceſſaire!

Les conſpirateurs effrayés ſentent qu'il faut preſſer leurs diſpoſitions. Ils ſe ſont concentrés dans le ſein des deux commiſſions d'inſpection. Willot, Pichegru, Rovère, l'artificieux & ſouple Dumas en étoient membres. Les autres ne méritent d'être comptés que par leur haine contre la République. Ils organiſent une police, ils établiſſent des correſpondances avec les adminiſtrations, ils preſſent l'organiſation de la garde nationale, ils font placarder des affiches injurieuſes pour tous les républicains, mais plus particulièrement pour les membres du gouvernement; ils eſſaient de corrompre les ſoldats; & Pichegru, dans deux adreſſes, l'une à la garde nationale, l'autre aux armées, achève de ſe démaſquer. On voit, à leur air inquiet, agité, qu'ils méditent quelque grand projet. D'abord inſolens & aſſurés

du succès, sur la nouvelle de quelques dispositions militaires, ils sont en rumeur, ils se troublent. Ils s'assurent du commandant des grenadiers ; ils cherchent à dénaturer, à dissoudre ce corps qui avoit défendu la représentation nationale en vendémiaire. Sur leur demande, un rapport que nous ne voulons point caractériser, est fait au Conseil. Les étranges dispositions du projet de résolution dont il est suivi annoncent que ce n'est qu'une préparation à des propositions bien autrement importantes ; ils distribuent des armes, des signes de reconnoissance ; les nuits suffisent à peine au temps qu'exigent leurs délibérations. La correspondance des contre-révolutionnaires est leur guide, car ils en conservent avec soin toutes les pièces.

Nous ne recueillerons point ici les bruits que l'on a répandus de l'organisation d'une force armée royale considérable ; d'un repas où Miranda, ce Péruvien qui se trouve en France au moment d'une révolution pour y commander les armées ; où Miranda, disons-nous, garantit aux conjurés trois cents hommes par section, qui seroient prêts au premier signal ; des distributions des rôles pour opérer le massacre des républicains dans l'enceinte des Conseils, des moyens dont on devoit user pour faire occuper les postes par des hommes dévoués, tandis que les grenadiers, sous prétexte d'une revue générale, auroient été envoyés aux Champs-Elysées ; de cette triple organisation de la société de Clichy, filière par laquelle les propositions les plus contre-révolutionnaires arrivoient jusqu'aux oreilles des dupes. Quelque confiance que méritent les hommes qui racontent ces faits, votre commission n'a dû vous les présenter que comme des bruits de conversation.

Mais un fait dont les indications sont de la plus haute importance, & que nous citerons comme positif, parce qu'il est constaté par des autorités publiques, c'est qu'il existoit un corps organisé de sept cents hommes, commandé par un chef de chouans que nous ne pouvons nommer, destiné à agir d'une manière plus particulière

lors de l'événement que préparoient les conjurés. Le 17 fructidor au soir, plusieurs individus faisant partie de ce corps se promenoient aux Tuileries. Ils se communiquèrent réciproquement le bruit que le Directoire exécutif faisoit des dispositions militaires ; ils se confirmèrent dans l'idée que ce bruit étoit fondé. En conséquence, ils se transportent chez leur chef, lui racontent ce qu'ils ont entendu. Le chef est d'avis qu'il faut sur-le-champ en rendre compte à Pichegru. Il monte dans son cabriolet, prend avec lui l'un des individus qui étoient venus l'avertir. Arrivés chez Pichegru, ils lui font part de leurs inquiétudes; Pichegru répond : *ils ne sont pas, ils ne peuvent pas être prêts, & demain nous leur. . . . . demain nous leur foutrons le tour.*

Les républicains des deux Conseils, les membres fidèles du Directoire exécutif, la force armée renversèrent en un instant cette horrible conjuration, la suite & le perfectionnement de toutes les entreprises de ce genre. La déportation fut la peine des conjurés. Le sang ne coula point, les barrières de Paris ne furent réellement fermées que quelques heures ; les communications dans Paris ne furent point interrompues. L'on s'étoit couché, la veille, le cœur navré, l'ame bourrelée des plus cruelles inquiétudes ; le calme qui revint dans tous les cœurs le jour même de cet événement fameux, prouve à-la-fois & sa nécessité & la sagesse qui le dirigea (Q).

Quelque douleur que puissent inspirer à l'humanité les crimes des royalistes, il est cependant quelques observations aussi rassurantes pour les bons citoyens que décourageantes pour eux. Leur cause, absurde en elle-même, est désormais couverte d'infamie & de l'opprobre du crime. Royaliste est par le fait synonyme d'assassin ; & le moment n'est pas éloigné où tous les yeux enfin dessillés, les hommes qui auront la bassesse de montrer de tels sentimens où se trouvent le germe de l'assassinat, seront couverts de mépris.

Insensés ! que vous demande-t-on ? Veut-on humilier vos

personnes ? l'égalité est la base de notre constitution. Porte-t-on atteinte à vos biens ? la constitution en est la plus sûre garantie.

Ils seront bien ridicules ces ci-devant roturiers qui se lassent de n'être pas avilis, & qui appellent des nobles ; ils seront châtiés ces ambitieux qui conspirent pour tenir le genre humain dans la dépendance & l'abjection. Il est temps que tant de trames finissent. Elles finiront, représentans du peuple, quand vous le voudrez fortement.

Vous avez remarqué par quelles intrigues, par quels attentats les royalistes ont obtenu leurs élections : eh bien ! le cours de la justice suspendu par des juges iniques, l'administration paralysée par des fanatiques ou des contre-révolutionnaires ; les menaces, les massacres, les jongleries des prêtres ne leur eussent point encore assuré des succès ; ils n'en ont obtenu que par le mensonge. C'est en promettant la paix, en invoquant la constitution, qu'ils ont obtenu des suffrages ; & pour ceux qui ont observé, cette majorité même qui les porta aux places, ne votoit point pour leur système, mais pour la constitution, pour la paix. Il est évident alors que, si tant de moyens de corruption n'eussent point été employés, la masse des citoyens eût voté pour les amis de la liberté & de l'égalité, biens sans lesquels il n'y a point pour l'homme d'existence honorable ; elle eût voté pour les amis sincères de la constitution, qui garantit la durée de ces biens.

Maintenant que la République a échappé à tant de perfidies & de trahisons, il nous semble que l'on devroit être bien convaincu d'une chose, c'est qu'en politique il n'y a point d'événemens nécessaires ; ils sont l'effet de l'imprévoyance, & se composent de toutes les entreprises partielles qui, n'étant point arrêtées dès leur commencement, s'étendent, opèrent en quelque sorte leur jonction, & amènent des catastrophes.

C'est la République avant tout qu'il faut conserver. Nous savons qu'il a existé une vaste conjuration ; nous savons que tous les fils n'en sont pas détruits, dans tous les

événemens, dans tous les actes des individus, il faut apprécier les motifs de détermination : s'ils prennent leur source dans le royalisme, c'est-à-dire, dans la conjuration, il faut sur-le-champ y porter remède. Les royalistes ont crée un système pour s'emparer des places de la République : qu'ils soient observés, qu'ils soient impitoyablement chassés ; les emplois de la République ne doivent être confiés qu'aux républicains. Soyons à cet égard inexorables, & banniſſons, je le répète, ces absurdes théories de prétendus principes, ces invocations stupides de la constitution, au milieu desquelles, semblables à ce philosophe qui, en regardant les étoiles, tomba dans un puits, ces raisonneurs imperturbables eussent été égorgés, & la République anéantie, si des hommes plus sensés n'eussent veillé à leur propre conservation. Mais pour avoir le droit d'être sévère, il faut être juste. Si les emplois ne doivent être confiés qu'au républicanisme, il n'est pas d'une moindre importance qu'il soit uni aux talens, aux lumières & aux vertus. C'est le seul moyen de porter & d'assurer le bonheur dans le sein des familles, ce qui est l'unique but d'un gouvernement sage.

Nota. De ce que je n'ai pas cité des faits personnels à chacun des individus compris dans la loi de la déportation, on en conclura peut-être qu'au moins ceux qui ne sont pas nominativement désignés dans les pièces ne peuvent pas être considérés comme coupables : ce seroit une très-grande erreur. Une maison a été enfoncée et pillée par des voleurs ; ils se retirent ensemble ; mais quelques-uns seulement sont chargés des effets volés : peut-on dire pour cela que les autres soient innocens, quand il n'y auroit d'autres preuves contre eux, sinon qu'ils sont entrés et sortis en même temps de la maison, et qu'ils ne se sont pas quittés ? Le crime est dans la violation du domicile d'un citoyen, et non dans la part ignorée que chacun a pu avoir dans

les actes par lesquels on l'a consommé. Ici il a existé une vaste conjuration pour faire tomber les choix du peuple sur de mauvais citoyens : il est constant que ces mauvais citoyens, dans les différentes fonctions qui leur ont été confiées, ont suivi la marche indiquée par les agens de la conjuration ; qu'ils ont tenu leur langage ; qu'ils se sont trouvés dans leurs rassemblemens ; que le complot étoit sur le point d'éclater : il est donc évident qu'ils sont enveloppés dans la conjuration, malgré qu'on ne puisse pas dire de chacun d'eux qu'il a fait telle ou telle chose, ni désigner le rôle dont il étoit chargé.

NOTES.

NOTES.

Page 6. (A) Il n'est pas indifférent de savoir que Pichegru, lors de la levée des bataillons, étoit un enragé patriote portant bonnet rouge.

Page 7. (B) Le 30 fructidor an 2, à la bataille de Boxtel, les républicains mirent tellement en déroute les troupes coalisées, que trente hussards du huitième régiment firent prisonniers deux régimens ennemis. Après l'action, le citoyen Dandels, général de division, dit à Pichegru : « Si je ne connoissois votre zèle pour la gloire de votre pays, je croirois que vous vous entendez avec l'ennemi ; car si vous aviez fait marcher une colonne sur la place de Grave, vous lui auriez coupé la retraite, puisqu'il n'avoit que ce seul point où il pût se retirer. » *Taisez-vous*, lui répondit Pichegru ; *vous êtes un enfant, et vous mériteriez que je vous f..... au cachot pour vous apprendre à parler.*

Tous les militaires conviennent en effet qu'après une victoire aussi complète que celle remportée à Boxtel, si Pichegru se fût hâté de faire marcher sur Grave une colonne que rien ne pouvoit plus arrêter, l'armée ennemie eût été coupée, et forcée de mettre bas les armes ; mais au lieu de poursuivre l'ennemi avec cette activité sans laquelle les victoires les plus brillantes deviennent souvent inutiles, il le laissa tranquillement employer huit jours à se retirer à Grave, quoique cette place ne fût qu'à cinq lieues du champ de bataille.

Depuis ce moment, Pichegru devint l'ennemi irréconciliable du général Dandels, qui eût été victime du ressentiment qu'il lui avoit inspiré, si des représentans du peuple ne l'eussent vivement soutenu auprès du gouvernement. Il commande actuellement les troupes bataves.

Le 7 nivôse, le même général Dandels s'empara, à la baïonnette, de l'île de Bommel, du fort Saint-André, de quatre postes environnans, de 60 pièces de canon, et fit prisonnière une partie de l'armée ennemie. Après cette victoire, rien ne pouvoit empêcher de pénétrer dans le cœur de la Hollande. Cependant, malgré les pressantes sollicitations du représentant Bellegarde, Pichegru, prétextant des obstacles que per-

sonne ne voyoit, s'obstinoit à ne pas marcher en avant. Il attendoit sans doute deux ambassadeurs du stadhouder, qui arrivèrent le 14. Bellegarde se crut alors obligé de venir à Paris pour avertir le comité de salut public, et en obtenir un ordre de poursuivre la conquête le plus vivement possible. Cet ordre fut donné le 19 nivôse; et pendant toute l'expédition, dont les succès ne sont dus qu'à la valeur des soldats et aux talens des officiers de l'armée, qui eurent à vaincre les armées ennemies, les rigueurs de l'hiver et la mauvaise volonté de leur général, l'humeur noire que celui-ci montra constamment, son air sérieux et taciturne prouvèrent combien il étoit peu flatté des succès des soldats qu'il commandoit, et combien il avoit peu de part à leur gloire.

Les représentans en mission à l'armée du Nord ont toujours été persuadés que Pichegru étoit en relation avec le stadhouder. Pendant tout le temps qu'il resta en Hollande, il fut constamment entouré des officiers de sa garde, auxquels il avoit même permis de porter leurs écharpes oranges. A la Haye, l'intendant de la maison de ce prince faisoit un jour l'éloge de son maître au représentant Bellegarde; il lui vantoit son humanité, son cœur excellent, l'amour des Hollandais pour lui; et il ajouta que si *tous les généraux français eussent été comme M. Pichegru, le stadhouder n'eût jamais quitté la Hollande, que le prince le connoissoit bien, qu'ils étoient très-bons amis.* Bellegarde appela son collègue Fiessine, et fit répéter à cet intendant le même propos en sa présence.

Page 12. (C) Monck, pour préparer le retour de Charles II, avoit écarté tous les officiers de la révolution, et replacé tous les partisans du roi. Il est remarquable qu'environné des agens du roi, il n'ouvrît la bouche sur ses intentions que lorsque tout fut disposé pour l'exécution de son projet. C'est une chose piquante que le rapprochement des desseins de Pichegru avec la conduite du général écossais. Willot avoit aussi suivi ce système dans son projet de loi sur la gendarmerie.

Page 26. (D) Ce Besignan, émigré, voyageoit en France sous la sauve-garde d'une mise en liberté du comité de sûreté générale, signée *Rovère*. Il étoit à Paris le premier germinal an 3. Il fut arrêté dans les Tuileries, et conduit au comité de sûreté générale, qui le fit conduire en prison; mais, deux jours après, il fut mis en liberté sur le rapport de *Lomont*, appuyé par *Rovère*.

Page 28. (E) Un homme du département de l'Ardèche, qui, en l'an 5, prétendoit venir au Corps législatif grossir le nombre des conjurés, publia ses titres à cet honneur dans un imprimé qui contenoit l'énumération des services signalés qu'il avoit rendus par son zèle à défendre le trône, le monarque, ses ministres, les émigrés et les prêtres réfractaires. Cet écrit fait connoître l'esprit qui dirigea les opérations de l'assemblée électorale de ce département, et l'homme qui en est l'auteur est un juge du tribunal civil. Faut-il s'étonner de l'impunité que les assassins et les émigrés ont trouvée dans cette contrée, et des crimes affreux qu'y a commis la bande de Dominique Allier ?

Page 33. (F) Ce Lemerer avoit tout juste la figure de Robespierre. Des royalistes disoient que parmi *tous ces coquins* il n'y en avoit qu'un qui fût droit au but, c'étoit Lemerer; et que Dumolard n'étoit auprès de lui qu'un bavard peureux.

Page 34. (G) Lorsque la faction royale a porté Barthélemy au Directoire, elle lui accolla le duc d'Ursel. Augereau qui venoit de présenter soixante drapeaux au nom de l'armée d'Italie, Massena qui venoit d'apporter les préliminaires de la paix, eurent l'un et l'autre 87 ou 88 voix de rejet. Quelle dérision ! En général, la liste des candidats pour la nomination d'un membre du Directoire est un monument curieux.

Page 34. (G *bis.*) Le représentant Gibert-Desmolières disoit souvent qu'il feroit mourir de faim le gouvernement et les Directeurs.

Villaret-Joyeuse soutint à la tribune que la trahison de Sercey et la révolte de quelques habitans de l'Isle-de-France méritoient les honneurs de la mention honorable.

Page 34. (H) On repoussoit toutes les pétitions lues à la tribune, dans lesquelles on dénonçoit les assassinats. Les pétitionnaires étoient des calomniateurs ou des exclusifs; et vîte *Dumolard* faisoit passer à l'ordre du jour.

Page 34. (I) L'organisation des grenadiers et chasseurs mérite d'être remarquée, et peut servir de modèle aux conjurés à venir.

Page 34. (L) — *Lettre adressée à Imbert-Colomès par Condé.*

« Le roi a jugé à propos d'envoyer à Lyon M. de Bésignan; » je vous invite, monsieur, à le recevoir avec tous les égards » dus à un homme honoré de la confiance de sa majesté. Je

» profite de cette occasion pour vous renouveler les assurances » de la satisfaction de sa majesté et de mon sincère attache- » ment. »

« J'ai voulu, dit Imbert-Colomès, m'assurer de sa » réalité (de cette lettre à lui adressée par Condé). J'ai cru de » mon devoir d'écrire à *M. le prince de Condé*, qui m'a répondu » n'avoir remis aucun écrit à Bésignan, et j'ai sa réponse dans » mes mains. Certes, je ne ferai pas l'honneur à Barras, Rewbell » et Lépeaux, de mettre en opposition leur témoignage avec » celui de *M. le prince de Condé* : et comment ce *prince* auroit- » il pu donner une telle lettre, tandis que, d'un autre côté, » je suis parvenu à acquérir la certitude que le *roi* n'avoit » donné aucun témoignage de confiance à M. Bésignan ?

» Je ne suis pas, dites-vous, républicain..... Mon opinion » est à moi : *je n'ai aucune espèce de compte à vous en rendre.* Il » m'étoit libre de penser que la France jouiroit de plus de repos » et de vraie liberté *sous une monarchie* sagement tempérée. »

« Je réponds, dit-il, que cette lettre étant écrite par une » tierce personne, *quelque grave que soit son autorité*, ne peut » m'être présentée comme pièce de conviction. Quoi ! parce que » *M. le prince de Condé* m'avoit recommandé un homme qu'il » dit honoré de la confiance du *roi*, on conclut que j'ai cons- » piré ! Croit-on que *Louis XVIII* a perdu de vue la France ? » et parce que le *roi* auroit su que je n'étois pas un *scélérat*, » parce qu'il lui auroit plu de me désigner comme un *homme* » *qu'il estimoit*, il s'ensuit que j'ai conspiré ! »

On ne commente pas de tels écrits ; mais leurs auteurs et leurs complices, quand ils sont découverts, doivent avoir une haute idée de l'humanité de ceux qui se contentent de les chasser.

Page 35. (L *bis.*) Ce n'est pas seulement en soutenant l'Autriche, et en disant qu'on vouloit l'opprimer, que Carnot déceloit le système qu'il suivoit secrètement pour perdre la République.

Lorsqu'on traitoit les affaires de la Hollande ; lorsqu'on discutoit le projet de traité, dans lequel on vouloit tenir loyalement la promesse faite à cette République naissante, de ne pas séparer nos intérêts des siens ; lorsqu'on calculoit les moyens d'arracher ce pays aux déchiremens dont les stadhoudériens et les anarchistes le menaçoient également ; lorsqu'on cherchoit les mesures à prendre pour y constituer un gouvernement et assurer la liberté, Carnot soutenoit qu'il falloit sa-

crifier la Hollande, que son sort devoit nous être indifférent, que nous ne devions pas nous inquiéter si l'Angleterre gardoit quelque chose de ses propriétés : *Qu'ils se battent entre eux, au surplus, tant qu'ils voudront*, disoit-il ; *il n'y a pas de mal à cela pour nous.*

Lorsque les troupes de la République défendoient Kell avec tant de courage, Carnot soutenoit que ce fort ne pouvant pas être conservé, c'étoit folie de le défendre. Cependant, sans la longue défense qui s'en fit, l'armée, qui étoit retenue devant ce poste, eût été au secours des troupes impériales en Italie.

Lorsqu'il fut question du dernier passage du Rhin, Carnot le retardoit toujours, malgré qu'on lui représentât sans cesse combien cette diversion seroit utile à l'armée d'Italie. Il soutenoit toujours que le passage n'étoit pas praticable, que tout n'étoit pas prêt, quoique toute l'armée puisse attester le contraire. Il ne voulut pas seulement feindre la tentative du passage ; ce qui eût attiré des troupes impériales de ce côté, et eût soulagé et encouragé l'armée d'Italie, qui étoit dans une position fâcheuse. Il avoit même écrit à l'armée d'Italie que celle du Rhin ne pourroit passer ce fleuve que dans deux mois au plutôt. C'est dans cet état de choses que l'on fit le traité de Léoben, où l'on fit des sacrifices qu'on n'eût pas faits si l'ennemi eût été attaqué de deux côtés. La signature de ce traité transpire, et Carnot vient tout-à-coup avec toutes les dispositions prêtes pour le passage du Rhin, qui fut ordonné le même jour.

Sous un autre rapport, Carnot arrêtoit les progrès de la considération que la République acquéroit au dehors. Sous prétexte d'une économie très-mal entendue, puisqu'elle tendoit à l'avilissement de la République, il proposa de ne nommer aucun ambassadeur ; il ne vouloit que des chargés d'affaires : de là seroit résulté que les envoyés de la République eussent eu par-tout le dernier pas, lorsqu'au contraire les ambassadeurs de France l'ont sur tous les autres, excepté sur ceux de la confédération germanique.

Page 36. (M) La dernière députation du Puy-de-Dôme étoit l'œuvre du fanatisme et de la corruption. Elle renfermoit un Boyrot, le premier des royalistes de l'Europe. Bonnal, ex-évêque de Clermont, président des *fils légitimes* du département, avoit ordonné à ses prêtres de refuser l'absolution, et de déclarer *en état de péché mortel* tous ceux qui ne se rendroient pas

aux assemblées primaires, communales et électorales, et qui ne voteroient pas ainsi qu'il leur étoit prescrit.

Page 40. (N) Les administrateurs de la Drôme ont publié la lettre d'un représentant qui annonçoit, au commencement de fructidor, qu'il y auroit bientôt un 31 mai en faveur des *honnêtes gens*.

Page 41. (O) En fructidor, tous les royalistes qui étoient à Hambourg annonçoient, avec une joie inexprimable, que Clichy alloit rappeler Capet. Ce fait est attesté par des négocians patriotes qui s'y trouvoient, et à qui l'on conseilloit de ne pas rentrer en France.

Page 42. (P) Un autre écrit de Soliange : « Camille Jordan » a fait un brillant rapport : quoique je ne m'attende pas à voir » un décret bien avantageux dans le commencement, c'est ce- » pendant gagner beaucoup que de gagner de l'incrédulité l'exer- » cice d'un culte qu'elle abhorre. Notre culte ne tardera pas à » obtenir la DOMINATION QU'ON NE LUI DONNEROIT POINT » PAR DÉCRET. »

Page 45. (Q) Duverne de Presle ne put contenir sa joie en voyant Pichegru enfermé au Temple. Il l'insulta par un rire immodéré pendant plus de deux heures. « Le voilà donc, disoit- » il, ce général si prudent, si prévoyant, si sage, si éclairé, » qui devoit infailliblement rétablir le trône et l'autel ! Eh bien ! » il est maintenant tout aussi sot, tout aussi étourdi que ce » Dunan, que cependant il blâmoit avec tant d'aigreur. *Adieu* » *Chambord ; bon soir au cordon rouge.* » (Promesses faites à Pichegru).

Pastoret disoit sans cesse : « La constitution est bonne ; mais il faut *concentrer* le gouvernement ». Eh ! qui ignore la valeur de ce mot ?

Le représentant Delarue disoit sans précaution, qu'il n'étoit au Conseil que pour le *roi*.

Un officier de marine, oublié dans l'organisation, prioit en messidor Villaret-Joyeuse de s'intéresser à lui. Ce n'est pas le moment, lui dit Villaret ; attendez : dans peu nous aurons un roi, la chose ne peut manquer. Je suis sûr d'être amiral. Patientez jusqu'alors, et je vous promets tout mon appui.

Les administrateurs du département de l'Allier ont dénoncé au Corps législatif le rassemblement qui eut lieu à Moulins en fructidor, les emmagasinemens d'armes et de munitions dont on s'y occupoit.

Le 11 fructidor, au coucher du soleil, deux violentes explosions furent entendues à dix lieues de rayon sur les confins du Cher, de l'Allier, de la Creuse : on se persuada d'abord qu'elles provenoient d'un volcan ; mais on découvrit ensuite que c'étoit un avertissement aux fils légitimes de ces trois départemens de se tenir prêt pour un grand coup.

A la même époque il se fit un grand rassemblement de chefs royalistes au château de Villemontais, département de la Creuse : il s'agissoit de prononcer sur le choix d'un roi. Ce rassemblement étoit présidé par un émigré, absolument inconnu dans ce pays; pour mieux se déguiser, il avoit laissé croître sa barbe, fait couper ses cheveux, et prit le costume jacobin : il se faisoit appeller Donat. Il s'empoisonna aussitôt qu'il eut appris la nouvelle du 18 fructidor.

Les royalistes d'Aigueperse, département du Puy-de-Dôme, s'amusoient à faire des cartouches, pour servir, disoient-ils, les républicains. Déja plusieurs tables en étoient chargées, lorsque le courier annonça le 18 fructidor. Aussitôt ces messieurs abandonnèrent la fabrication, firent les derniers adieux à leur famille, et prirent la fuite.

On sait que Paris réunissoit au moment du 18 fructidor tous les ex-nobles les plus riches de chaque département. Un ci-devant duc accouroit grossir leur nombre, et contribuer aux grands événemens qui s'y préparoient ; il rencontra, en sortant d'Orléans, un courier qui lui apprit la nouvelle de cette journée. Il retourna aussitôt sur ses pas, et se rendit tristement en son château de Meillan, département du Cher.

Un membre du Corps législatif à qui l'on faisoit des observations sur sa conduite, dit, dans une société, *Nous avons juré* de servir Dieu *et les hommes, et nous tiendrons notre serment.* Un homme d'esprit lui répondit, avec indignation, Par *Dieu*, vous entendez les prêtres; par *hommes*, vous entendez les *émigrés.* Votre serment est un crime contre les hommes raisonnables et les bons citoyens.

Une femme, ci-devant du plus haut parage, demeurant faubourg Marceau, donnoit, en thermidor dernier, à dîner à deux évêques émigrés, et à deux anciens seigneurs, aussi émigrés. Il y avoit un couvert mis pour Barthelemi : il n'y put venir ; mais la ci-devant princesse dit : Vous n'aurez pas *le bon Directeur* aujourd'hui ; à coup sûr il nous viendra mercredi. Les propos les plus

sanguinaires, les plus atroces, les plus contre-révolutionnaires furent tenus pendant tout ce dîner.

On citeroit de ces anecdotes par milliers, tant la confiance dans la contre-révolution avoit multiplié les indiscrétions.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal an 6.